

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère de l'Education Nationale
Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies
de l'information et de la Communication
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel

Plan d'Action Triennal budgétisé du secteur de l'éducation 2019-2021

Août 2018

Table des matières

Préambule	3
1. La politique sectorielle et le programme PNDSE II	3
1.1. Les grandes orientations	3
1.2. Les stratégies sectorielles pour le Plan d'Action Budgétisé 2019-2021	5
1.2.1. La stratégie du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO) 5	
1.2.2. La stratégie du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) . 5	
1.2.3. La stratégie du Ministère de l'Education Nationale (MEN).....	6
1.2.4. La stratégie du ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des technologies de l'information et de la communication (MEFPTIC)	8
1.2.5. La stratégie du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) 9	
1.2.6. Les synergies et interactions entre stratégies des ministères impliqués dans le PAT	9
1.2.7. Le pilotage et la gestion du PAT	11
2. La construction du plan d'action.....	11
3. Le coût du plan d'action et son financement.....	14
3.1 Le coût des activités	14
3.2. L'analyse des coûts du PATB	15
3.3. Les financements par les partenaires.....	16
3.4. Le financement du plan d'action	17
3.5. Budgets des ministères engagés et contributions attendues	19
3.5.1. Ministère de l'éducation nationale	19
3.5.2. Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des technologies de l'information et de la communication.....	20
3.5.3. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	20
3.5.4. Synthèse	21
4. Le tableau détaillé du PATB 2019-2021.....	22

Préambule

Ce document présente dans une version sensiblement révisée le plan d'action triennal du secteur de l'éducation pour la période 2019-2021. Il reprend dans une large part celui daté du 30 juin élaboré par une équipe de l'UNESCO. Les données financières sont différentes, dans la mesure où, pour réduire un gap financier jugé trop important dans le document initial, les départements bénéficiaires ont été invités à concentrer leurs prévisions d'investissement sur les activités dont le financement était le plus assuré. Cet exercice a donc donné naissance au plan d'action triennal budgétisé présenté dans ce document.

Par ailleurs, un intérêt particulier a été porté aux stratégies des différents départements bénéficiaires, et aux synergies à développer entre eux.

Enfin, la question du nécessaire engagement financier du gouvernement mauritanien a été traitée en confrontant les données budgétaires des départements les plus impliqués dans le plan avec les efforts à réaliser par le gouvernement et avec ses prévisions macro-économiques.

1. La politique sectorielle et le programme PNDSE II

1.1. Les grandes orientations

La Mauritanie s'est engagée, depuis 1999, dans une réforme structurelle de son système éducatif, caractérisée notamment par le passage d'un double système d'enseignement du point de vue linguistique à un système unifié dont le bilinguisme arabe – français constitue une référence commune. La mise en œuvre de cette réforme a été sous-tendue par le Programme National de Développement du Système Educatif (PNDSE), dont la première phase a été mise en œuvre entre 2002 et 2010, puis par la deuxième phase (PNDSE II) couvrant la période 2011 à 2020.

Cette politique éducative traduit la vision du Gouvernement pour le développement du Secteur. Elle s'inscrit dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et s'inspire du Cadre d'Action de Dakar (EPT 2000) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Elle consacre l'approche sectorielle, adoptée dans le cadre du PNDSE, qui vise à favoriser un développement équilibré et harmonieux du secteur éducatif dans son ensemble.

Le PNDSE est organisé en trois composantes traduisant les trois grands axes stratégiques du programme :

- A. L'amélioration de la **qualité des apprentissages** et de la pertinence des formations à tous les niveaux du système ;
- B. La **maîtrise quantitative des flux**, pour généraliser l'enseignement fondamental, élargir l'accès au premier cycle secondaire, réguler l'accès aux niveaux supérieurs, et pour réduire les disparités géographiques ou entre genres, ainsi que les inégalités économiques dans les parcours scolaires individuels ;
- C. L'**amélioration de la gestion et de la gouvernance** du secteur par une meilleure gestion des ressources humaines et matérielles, une répartition équitable de l'offre

éducative, la mise en place de normes, d'outils techniques et de mécanismes institutionnels, et par un renforcement du pilotage du secteur, à travers la poursuite du processus de décentralisation, l'implication de tous les acteurs du système et le développement des outils de gestion et de pilotage.

La politique éducative a été réaffirmée dans la Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030) qui constitue le cadre stratégique global couvrant l'ensemble des secteurs économiques et se place dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD). La stratégie nationale actualise les objectifs de la politique éducative en les plaçant dans une perspective de long terme.

La stratégie nationale est organisée autour de trois leviers stratégiques. Le levier n°2 « *Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base* » vise en particulier à développer le capital humain à travers le relèvement de la qualité et de l'accès à l'éducation et à la santé et aux autres services sociaux de base ainsi que le renforcement de la protection sociale.

Le secteur de l'éducation fait l'objet du premier des quatre chantiers stratégiques définis pour le levier n°2, *le chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle*. L'objectif de ce chantier est d'accélérer la mise en œuvre du Programme National de Développement du Secteur Educatif en vue de promouvoir une éducation pour tous de qualité, pertinente par rapport à la demande sociale, efficace pour répondre aux besoins de l'économie en main d'œuvre qualifiée, et ce dans des conditions d'équité.

Les orientations relatives aux flux d'élèves et aux conditions de scolarisation sont déclinées pour chacun des sous-secteurs du système éducatif :

- Développer un enseignement préscolaire public et communautaire accessible aux groupes défavorisés en milieu urbain et rural ;
- Réaliser à l'horizon 2020 un achèvement universel de qualité au Fondamental, en favorisant l'accès des derniers groupes non-scolarisés et en assurant une rétention complète des enfants qui y accèdent ;
- Progresser vers l'achèvement universel du premier cycle de l'enseignement secondaire et réduire les disparités entre genre ou liées au milieu et aux conditions socioéconomiques ;
- Réguler l'évolution des effectifs du second cycle général dans la perspective d'une meilleure adéquation de la partie haute du système avec les besoins de l'économie ;
- Développer l'offre de formation technique et professionnelle et l'adapter aux spécificités de la demande sociale et à la diversité des besoins des secteurs formel et informel de l'économie ;
- Mettre en place une politique de développement maîtrisée et mesurée de l'enseignement supérieur et promouvoir la recherche scientifique ;
- Intensifier la lutte contre l'analphabétisme à travers des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation ;
- Promouvoir l'enseignement originel et renforcer sa contribution à l'éducation de base ;

Le plan d'action pour les trois années 2019-2021 fait suite aux deux plans triennaux précédents et décline les actions envisagées pour contribuer pendant cette période de trois années, à l'atteinte des objectifs de la stratégie sectorielle à plus long terme.

Les actions retenues au titre de ce PAT sont au cœur de la stratégie de chacun des départements bénéficiaires et constituent une contribution importante au titre du PNDSE et de la SCAPP. De façon à renforcer les perspectives d'atteinte des objectifs politiques et

quantitatifs de la SCAPP, les départements ont été encouragés à réaliser des diagnostics de leurs actions passées, notamment dans le cadre du PAT 2016-2018, de façon à formuler des stratégies renouvelées dans le cadre du nouveau PAT. La révision du PAT a donné également l'occasion d'approfondir la question des synergies à mettre en place entre départements partageant des zones d'actions communes.

De ces stratégies, ressort la volonté commune d'agir dans l'intérêt de la jeunesse mauritanienne, de façon à promouvoir son éducation, à réduire l'analphabétisme et à améliorer la formation professionnelle.

1.2. Les stratégies sectorielles pour le Plan d'Action Budgétisé 2019-2021

1.2.1. La stratégie du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO)

Le MAIEO part du constat qu'une partie de la population, pour des raisons matérielles (éloignement, pauvreté) ou culturelles (accent familial mis sur l'apprentissage du Coran et des valeurs musulmanes), ne peut ou ne souhaite pas que ses enfants intègrent, tout du moins à l'âge théorique de la scolarité obligatoire, l'enseignement formel. Mais reconnaissant l'importance de compléter cet enseignement originel, il s'est déjà engagé dans le renforcement pédagogique de certaines madrasas, lesquelles, à côté des enseignements traditionnels, ont inséré l'apprentissage des mathématiques, de l'hygiène, de l'instruction civique. Compte tenu de ces apprentissages et des compétences acquises en arabe parlé et écrit, le MAIEO souhaiterait développer des passerelles avec l'enseignement formel.

Outre ces aspects, dans le cadre du PAT, le MAIEO entend dynamiser ses actions en faveur de l'alphabétisation des adultes, en dynamisant les actions de la cellule d'alphabétisation.

Les programmes d'alphabétisation

Les programmes d'alphabétisation ont souffert ces dernières années d'une insuffisance de moyens. Les programmes n'ont concerné que 5 000 apprenants en 2016-2017.

Le plan d'action entend renverser la tendance baissière pour porter à 12 500 le nombre d'apprenants en 2021. L'objectif à plus long terme dans le cadre de la SCAPP 2030 est d'atteindre un effectif d'apprenants de 30 000 par an. L'élargissement de l'accès et la diversification de l'offre d'alphabétisation passe par une politique du faire-faire, avec une forte implication de tous les acteurs, en particulier la société civile, et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes d'alphabétisation.

1.2.2. La stratégie du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)

En 2017, le MASEF a recensé 31450 enfants de moins de 6 ans inscrits dans 773 structures au niveau national dont 31 structures publiques. Devant la faible présence du secteur public en matière de préscolarisation, le MASEF vise à porter le taux de préscolarisation de 9,3% en 2017 à 20% en 2030, comme le retient l'objectif de la SCAPP. Pour accroître ce taux, les efforts devraient être concentrés sur l'élargissement de l'accès en portant les efforts sur les

zones rurales et les enfants des familles pauvres. En parallèle, le MASEF souhaite développer l'éducation parentale pour répondre aux besoins des enfants de zéro à trois ans. Mais la novation majeure devrait concerner la promotion d'un enseignement préscolaire, en partenariat avec le ministère de l'Education nationale. Cette collaboration devrait conduire à préciser, par un texte réglementaire, les conditions d'ouverture et le mode de fonctionnement des structures d'encadrement du jeune enfant. Elle devrait également déboucher sur une révision et une actualisation des programmes d'éducation des structures éducatives de la petite enfance (programme, guide de la monitrice et outils) de façon à consolider la préparation du jeune enfant à intégrer l'enseignement fondamental. Dans cette optique, il est envisagé, que lorsque les conditions d'accueil le permettent, la troisième année du préscolaire puisse être accueillie, sous forme d'une classe préparatoire, au sein des écoles fondamentales. Pour avancer dans cette direction, la Direction de l'Enfance du MASEF envisage d'organiser des groupes de travail en collaboration avec le Centre de Formation de la Petite Enfance, la Direction de l'Enseignement Fondamental du MEN et l'Inspection chargée de l'enseignement fondamental au MEN.

Dans le cadre du PATB, est prévue la construction de 12 centres communautaires, susceptibles de promouvoir l'éducation parentale et d'accueillir les deux types de structure, « garderies communautaires » pour les enfants les plus jeunes et « jardins d'enfants » pour les enfants de trois à six ans, conçus comme des structures de préscolarisation. Ces centres devraient être financés sur budget du ministère de l'Habitat.

L'éducation parentale

Le programme d'éducation parentale vise à sensibiliser et informer les parents et les jeunes adolescents à la prise en charge des jeunes enfants et diffuser les comportements les mieux adaptés.

Le plan d'action vise à développer l'éducation parentale par l'organisation d'ateliers d'éducation parentale, la mise en place et l'équipement de Centres de Ressources de la Petite Enfance, et le développement d'un programme de sensibilisation et de communication.

1.2.3. La stratégie du Ministère de l'Education Nationale (MEN)

La promotion de l'enseignement primaire non formel

Avec la volonté de s'adresser aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés, le ministère de l'Education nationale entend piloter l'introduction d'un enseignement primaire non formel. Le curriculum, élaboré par le ministère de l'Education nationale, vise à aider à la réalisation de l'EPT en offrant aux enfants qui n'ont pas ou accéder à l'école une opportunité d'acquérir des connaissances de base (savoirs, habiletés et attitudes) leur ouvrant des perspectives diverses et les reliant dans l'avenir à leur environnement économique et social et en donnant aux enfants ayant abandonné l'école une seconde chance pour la réinsertion dans l'école formelle, dans la formation professionnelle ou pour les préparer à la vie active.

Le cycle fondamental serait offert en trois années, chaque année de l'ENF correspondant au programme de deux années fondamentales. Le modèle pédagogique et d'organisation de l'ENF pourrait aussi être utilisé pour répondre aux besoins des zones à faible densité et permettre un accès à la 6^{ème} année dans les zones où l'offre d'enseignement fondamental est encore incomplète.

Les enfants bénéficiaires de l'EPNF devraient avoir accès de droit à l'enseignement formel et pouvoir candidater aux institutions de formation professionnelle, sous réserve que les mécanismes administratifs et les textes réglementaires requis soient mis en place.

Ce nouveau système d'enseignement primaire non formel devrait s'appuyer sur un réseau d'organisations non gouvernementales, recourant à des animateurs encadrés par des inspecteurs, tous formés spécifiquement.

Dans le cadre du PATB, la formation et le renforcement des capacités des intervenants, le développement des capacités d'accueil, la promotion et le pilotage du système sont budgétés pour un coût global de 125,5 millions pour les trois années.

L'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire

L'enseignement fondamental, bien que théoriquement en mesure d'accueillir l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisés, n'attire pas tous ces enfants et souffre de nombreux abandons. Les conditions d'accueil sont souvent précaires (manque de places assises, de latrines, d'espaces de jeux ou de sport). Nombreuses sont les écoles incomplètes et organisées sur un mode multigrade.

Au secondaire, les disparités sont encore importantes, géographiques, sociales, de genre. Si les taux de scolarisation avantagent légèrement les filles au fondamental, les jeunes filles sont nombreuses à ne pas s'inscrire ou à abandonner l'enseignement secondaire.

Une proportion importante de collèges et de lycées publics n'ont pas d'eau et ne sont pas raccordés à l'électricité et ne disposent pas de salles de travaux pratiques et de salles informatiques.

Mais l'autre problème majeur relatif au système éducatif est que si le nombre d'élèves a considérablement crû, la qualité n'a pas suivi comme l'attestent les évaluations conduites en français et en mathématiques, tout comme les résultats aux examens.

Les enseignants sont nombreux, mais encore trop souvent peu qualifiés et à la formation défailante. Et dans le quotidien de l'exercice de leur métier, les enseignants apparaissent souvent laissés à eux-mêmes, peu encadrés, peu suivis pédagogiquement, peu évalués, voire même souvent insuffisamment engagés.

L'un des symptômes majeurs de la détérioration de la qualité dans l'enseignement public est la croissance considérable de l'enseignement privé.

Face à l'ensemble de ces problèmes, le ministère de l'Education nationale, à la suite de travaux diagnostics entrepris à l'initiative de la Banque mondiale, a élaboré des propositions stratégiques, fruits d'une co-construction entre cadres du ministère de l'Education de différentes directions, représentants de direction des autres ministères impliqués et de la société civile, et spécialistes de la Banque mondiale.

Tout d'abord, pour attirer et garder les enfants dans le système éducatif, notamment fondamental, le MEN entend agir pour offrir des conditions d'enseignement décentes et stimulantes pédagogiquement. La consolidation du système éducatif suppose que l'on promeuve l'accès de tous les enfants à un enseignement de base, fondamental et collège, de qualité, et le maintien de ces enfants jusqu'au terme du cycle. Cela passe par un intérêt renforcé pour les populations plus sensibles à l'exclusion : les enfants de villages dispersés, les jeunes filles, les enfants souffrant d'un handicap et plus généralement les enfants des familles pour lesquels leur participation à la vie économique est importante. Ces mesures comprennent des efforts pour rapprocher l'école des familles et la rendre moins coûteuse, par la multiplication des transports, par l'offre de repas, par la distribution de manuels.

La révision des programmes d'enseignement, l'élaboration et la production de manuels, l'amélioration de l'environnement scolaire, l'instauration de bonnes conditions sanitaires et d'hygiène sont budgétées dans le cadre du PATB pour 1230 millions, tandis que le développement des capacités d'accueil correspond à un coût de 1409 millions.

Mais à partir du moment où la profession enseignante est considérée comme le cœur du dispositif d'éducation, elle doit bénéficier d'un appui renforcé ; sur sa formation d'abord, sur son accompagnement et les moyens mis à sa disposition ensuite, sur la garantie de son engagement professionnel enfin. A cette fin, sont prévus 174 millions.

Et dans le contexte technologique actuel, où le recours aux technologies numériques se généralise, il y a lieu de s'inquiéter de la formation scientifique des jeunes Mauritaniens. Lorsque l'on considère l'enseignement scientifique en Mauritanie, la pénurie, voire la misère, semble de mise. Si l'on veut mieux préparer les élèves aux évolutions du monde qui les entoure, le renforcement de l'enseignement scientifique s'impose. Ce renforcement passe tout d'abord par la satisfaction des conditions précédentes relatives tant à la profession enseignante qu'aux conditions d'accueil à l'école. Mais la spécificité des disciplines scientifiques impose également des actions particulières qui concernent les programmes, la formation initiale et continue des enseignants, les équipements, les manuels, des actions de popularisation et d'encouragement. Une somme de 692 millions devrait être consacrée au cours des trois années du PAT à la promotion de l'enseignement des sciences.

Au cours du prochain plan, une inflexion managériale devrait accorder plus de place à l'accompagnement du fonctionnement de l'école par la société civile et à l'utilisation d'instruments d'évaluation standardisés des acquisitions des élèves.

En termes quantitatifs, le taux d'achèvement, qui était de 67% en 2016/17, devrait atteindre 100% en 2030. Pour être dans la trajectoire de cet objectif à long terme, le modèle de simulation retient une hypothèse d'un taux d'achèvement de 77,5% en 2020-21. Le flux d'entrée en 1ère année secondaire, 44 000 élèves en 2017, devra atteindre la taille d'une génération complète en 2030, soit 110 000 élèves. Le plan d'action anticipe d'accroître ce flux jusqu'à 70 000 en 2021.

1.2.4. La stratégie du ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des technologies de l'information et de la communication (MEFPTIC)

Partant du constat des difficultés de fonctionnement de ses centres, de leur faible production de diplômés au regard des besoins du pays et de leur qualité insuffisante au regard des

employeurs, le ministère a décidé d'introduire un nouveau modèle de management, fondé sur la culture de la performance. Ainsi, des contrats-programmes seront établis avec chaque établissement, fondés sur des indicateurs de performance. Dans la mesure où le nombre de formateurs semble insuffisant, un appui de même nature sera accordé au Centre de formation de formateurs. De façon à permettre un monitoring d'ensemble du dispositif de gestion du ministère, un mécanisme de suivi des contrats de performance sera introduit.

Au cours du prochain PAT, les effectifs annuels d'étudiants de la formation technique et professionnelle devraient ainsi passer de 7200 en 2017-2018 à 8000. Pour faire face à d'éventuels problèmes de capacités d'accueil, il est prévu de recourir à l'alternance et à l'apprentissage, modalités moins consommatrices de temps en centre de formation.

Les formations courtes, en partenariat avec les organisations professionnelles, devraient accueillir 30000 stagiaires en 2020.

Une somme de 1695 millions NUM devrait être consacrée à la formation technique et professionnelle au cours du prochain PAT.

1.2.5. La stratégie du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)

Le MESRS a réalisé en 2017 un diagnostic complet des activités de l'ensemble de ses composantes, avec l'objectif d'en mesurer l'efficacité et de dégager ensuite une stratégie. Si la stratégie est encore en cours d'élaboration, les actions prévues au financement du prochain PAT concrétisent les priorités stratégiques actuelles. Celles-ci concernent en particulier, du point de vue de l'amélioration de la qualité, des actions en faveur de la gouvernance et de la qualité des formations et de la recherche, l'acquisition d'équipements et l'appui au profit des unités d'enseignement supérieur, le développement des masters recherche et le soutien des équipes de recherche.

Pour ce qui a trait à la promotion de l'accès à l'enseignement supérieur, les actions prévoyaient essentiellement la poursuite des travaux pour le nouveau campus de Nouakchott et des constructions au profit de l'ISSET de Rosso. La révision dans le cadre du PATB a inclus la prévision de l'expansion des conditions d'accueil de l'ENS.

Les actions en faveur de la qualité de l'enseignement supérieur correspondent à un coût de 220 millions et celle en faveur de l'accès à un coût de 200 millions.

1.2.6. Les synergies et interactions entre stratégies des ministères impliqués dans le PAT

La présentation des stratégies des différents départements dans le cadre du PNDSE et de la SCAPP doit également prendre en compte la question des nécessaires synergies entre eux. Celles-ci concernent certains niveaux d'enseignement, comme le préscolaire, certaines structures, comme l'Ecole nationale supérieure, ou certains mécanismes, comme les passerelles entre types d'enseignement et de formation.

Pour ce qui concerne le préscolaire, une réflexion est en cours entre le ministère des Affaires sociales, de l'enfance et de la famille et le ministère de l'Education nationale pour faire évoluer ses objectifs vers une meilleure préparation des enfants à l'enseignement fondamental. L'objectif est de promouvoir plus intensivement l'initiation scolaire en troisième année. Cette troisième année pourrait prendre la forme d'une classe préparatoire accueillie

dans l'enseignement fondamental. Une autre option, complémentaire ou alternative, serait de conserver le préscolaire sous la responsabilité du MASEF, en ramenant sa durée à deux ans, de façon à en accroître la couverture.

La question de l'Ecole nationale supérieure est de nature différente. Cette structure relève du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique mais fonctionne essentiellement au profit du Ministère de l'éducation nationale, en formant notamment les enseignants des collèges et des lycées. Il s'agit donc que la stratégie du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche puisse anticiper les besoins d'expansion de l'ENS pour faire face à l'accroissement des besoins en enseignants du secondaire. Le modèle de simulation estime à 1539 élèves nécessaires accueillis annuellement par l'ENS pour faire face à ces besoins, alors que l'école ne peut en recevoir actuellement que 600. La prise en compte de cette question a pu conduire à une réintégration d'un plan d'expansion de l'ENS dans le cadre du PAT pour un montant de. Mais au-delà, une étude s'avère nécessaire pour anticiper les besoins en formateurs, en fonctionnement courant et en équipements engendrés par une telle expansion.

Une autre question de synergie concerne les relations entre le MEN et le MESRS, à travers leurs directions respectives de planification. Chacune de ces deux directions a développé son propre modèle de simulation, qui fonctionne sur les mêmes bases, mais qui ne retient pas les mêmes hypothèses à propos de l'évolution des effectifs d'étudiants. L'origine de la divergence tient à deux objectifs différents de la SCAPP relatifs au nombre d'étudiants en 2030 (voir la remarque dans la note de cadrage à ce propos). Une collaboration plus étroite entre ces deux directions devrait éviter ces divergences.

Le sujet des passerelles entre structures d'enseignement concerne d'une part le MAIO et le MEN pour ce qui a trait aux passages entre mahadras et enseignement formel, d'autre part le MAIO et le MEFPTIC pour ce qui est des passages entre mahadras et enseignement professionnel, et enfin le MEFPTIC et le MEN pour les passerelles entre formation professionnelle supérieure et universités. Un dialogue entre les différents départements a pu permettre de clarifier les différentes situations mais des évolutions sont encore à promouvoir.

Le passage des mahadras vers l'enseignement formel concerne surtout les enfants qui ont suivi le premier cycle de cinq années d'études coraniques qui souhaitent pouvoir rejoindre l'enseignement formel en deuxième ou troisième année de l'enseignement fondamental. Si certains directeurs d'école acceptent cette transition, elle pourrait être plus largement utilisée si un arrêté conjoint MAIEO-MEN l'entérinait. D'autres passages pourraient être mis à l'étude vers le collège voire le lycée.

Pour ce qui est du passage mahadras-enseignement technique et professionnel, le décret fixant les conditions d'éligibilité au concours d'entrée en formation au CAP ne prend pas en compte les mahadras. L'entrée en préparation au certificat de compétences exige le niveau terminal de l'enseignement fondamental. Les jeunes sortant d'une mahadra doivent donc pouvoir être en mesure de présenter une attestation du niveau requis pour pouvoir être admis en formation professionnelle. La forte demande pour cette formation laisse à penser que ces pratiques restent marginales. Des discussions sont à poursuivre entre les deux départements dans ce domaine.

Enfin, se pose la question du passage de l'enseignement technique supérieur vers l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, un diplômé de BTS souhaitant intégrer l'université doit entrer en première année. Le MEFPTIC souhaiterait qu'une passerelle puisse être mise en place pour un accès direct en deuxième voire en troisième année, qui de toute manière ne concernerait qu'un effectif restreint.

1.2.7. Le pilotage et la gestion du PAT

La réussite de la nouvelle politique de développement du secteur est tributaire de l'efficacité des dispositifs mis en place pour son pilotage, sa mise en œuvre, ainsi que des ressources humaines, matérielles et financières mobilisées.

Le plan d'action met l'accent sur le renforcement du pilotage institutionnel, le renforcement des capacités managériales, la gestion des ressources humaines, les systèmes d'information et les outils du pilotage, la gestion administrative et financière.

L'évaluation du PAT 2016-2018 souligne la nécessité de rechercher une organisation plus inclusive du Plan, d'améliorer la circulation de l'information, de lutter contre la lenteur des procédures, de hiérarchiser les besoins exprimés en prenant en compte la stratégie d'ensemble, de dynamiser le processus de mise en œuvre et de réfléchir à l'amélioration des indicateurs.

Pilotage et systèmes d'information

La disponibilité des informations nécessaires au pilotage et à la gestion sont essentiels à la bonne gouvernance du secteur. Les systèmes statistiques actuels bien en place pour l'enseignement fondamental, secondaire et primaire doivent être renforcés et articulés avec les processus de gestion.

Des efforts d'équipement et de formation seront réalisés.

2. La construction du plan d'action

Le plan d'action 2019-2021 résulte du travail des différentes structures qui ont formalisé les actions nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie. Pour les structures ayant développé un plan d'action sous-sectoriel, les actions correspondantes ont été intégrées dans le plan sectoriel.

Le plan d'action est cohérent avec la note de cadrage financier de politique éducative 2017-2030 (version du 26 mai 2018, et version révisée du 6 août 2018). L'articulation avec le modèle de simulation porte sur les effectifs d'élèves et d'enseignants projetés, les besoins physiques et financiers pour les infrastructures et les manuels scolaires. Toutefois le plan d'action peut rassembler un ensemble plus complet d'actions à entreprendre.

Le plan d'action 2019-2021 reprend la structure des programmes du PNDSE2 et utilisé pour les plans triennaux précédents. Pour des raisons pratiques, notamment de suivi comptable des projets gérés par la DPEF, les codes attribués aux composantes, sous-composantes, objectifs, activités et tâches pour les plans précédents sont conservés. Pour cette raison, les séquences de codification peuvent ne plus être consécutives.

Le détail des activités envisagées est donné dans la partie 4 du document.

Structure du plan d'action : Composantes, sous-composantes et objectifs

	Composante A : Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation	Composante B : Développer un accès élargi à la base du système et régulé à ses niveaux supérieurs
	Sous-composantes et objectifs	Sous-composantes et objectifs
<p>Précolaire</p> <p><i>Développer un enseignement préscolaire public et communautaire accessible aux groupes défavorisés en milieu urbain et rural</i></p>	<p>A7 Améliorer la qualité du préscolaire</p> <p>A71 Equiper les structures publiques et communautaires</p> <p>A72 Assurer la qualité d'éducation dans les structures privées</p> <p>A73 Développer l'éducation parentale et encadrer les structures non formelles</p> <p>A74 Former et encadrer les animateurs</p> <p>A75 Mieux intégrer le préscolaire dans la formation des ENI</p>	<p>B1 Elargir l'accès à l'éducation préscolaire</p> <p>B11 Augmenter la capacité d'accueil des structures publiques</p>
<p>Fondamental</p> <p><i>Réaliser à l'horizon 2030 un achèvement universel de qualité au Fondamental, en favorisant l'accès des derniers groupes non-scolarisés</i></p>	<p>A1 Améliorer la qualité et l'efficacité interne de l'enseignement fondamental</p> <p>A11 Renforcer la qualité de la formation initiale des enseignants</p> <p>A12 Développer la formation continue des enseignants</p> <p>A13 Améliorer la pertinence et l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement</p> <p>A14 Améliorer la qualité et la distribution des supports et outils pédagogiques et mettre en place un dispositif d'animations pédagogiques, culturelles et sportives</p> <p>A15 Améliorer l'environnement scolaire et les conditions d'apprentissage dans les écoles</p> <p>A16 Assurer de bonnes conditions sanitaires et d'hygiène en milieu scolaire</p> <p>A17 Développer l'enseignement des sciences</p>	<p>B2 Promotion de l'Accès Universel au Fondamental</p> <p>B21 Renforcer et restructurer l'offre en vue d'élargir la capacité d'accueil</p> <p>B22 Réduire les disparités de scolarisation</p> <p>B23 Concevoir une offre spécifique pour certaines zones à faible scolarisation</p> <p>B24 Promouvoir l'alimentation en milieu scolaire</p> <p>B25 Scolariser les enfants à besoins particuliers</p> <p>B26 Appui aux écoles des Zones d'Education Prioritaires</p> <p>B27 Soutenir le développement de l'enseignement privé</p>
<p>Enseignement non-formel</p> <p><i>Développer une offre alternative à l'enseignement primaire formel s'adressant aux enfants déscolarisés et pouvant s'adapter aux zones où l'offre formelle est incomplète</i></p>	<p>A8 Améliorer la qualité de l'enseignement primaire non formel</p> <p>A81 Assurer la formation et le renforcement des capacités des intervenants</p> <p>A82 Développer des programmes /curricula suivi et évaluation</p> <p>A83 Mettre en place d'un système de passerelles entre l'éducation non formelle, l'enseignement fondamental, la formation professionnelle et l'enseignement originel</p>	<p>B7 Promotion de l'enseignement primaire non-formel</p> <p>B71 Elargir l'accès de l'enseignement primaire non formel</p>
<p>Secondaire</p> <p><i>Progresser vers l'achèvement universel du premier cycle de l'enseignement secondaire et réduire les disparités entre genre ou liées au milieu et aux conditions socioéconomiques ; Réguler l'évolution des effectifs du second cycle général dans la perspective d'une meilleure adéquation de la partie haute du système avec les besoins de l'économie ;</i></p>	<p>A2 Amélioration de la Qualité et de l'Efficacité interne de l'Enseignement Secondaire Général</p> <p>A21 Renover la Formation Initiale des professeurs et des personnels d'encadrement</p> <p>A22 Développer la formation continue</p> <p>A23 Restructurer les filières et renover les Programmes d'enseignement, les outils et les supports pédagogiques et didactiques</p> <p>A24 Promouvoir et développer l'enseignement des sciences et les TIC</p> <p>A25 Améliorer l'environnement socio-pédagogique, culturel et sportif dans les établissements</p> <p>A26 Promouvoir l'excellence et la démarche qualité dans les établissements</p> <p>A27 Rapprocher les structures d'inspection des établissements et favoriser un encadrement de proximité</p>	<p>B3 Elargir l'accès au premier cycle de l'enseignement secondaire général et maîtriser le développement du second cycle</p> <p>B31 Elargir l'accès au premier cycle</p> <p>B35 Développer la scolarisation des filles</p> <p>B32 Maîtriser les effectifs au second cycle et améliorer la qualité de l'accueil</p> <p>B33 Promouvoir le développement d'un enseignement secondaire privé de qualité</p> <p>B34 Appuyer les collèges des Zones d'Education Prioritaires</p>
<p>Formation Technique et Professionnel</p> <p><i>Développer l'offre de formation technique et professionnelle et l'adapter aux spécificités de la demande sociale et à la diversité des besoins des secteurs formel et informel de</i></p>	<p>A3 Amélioration de la qualité, de la Pertinence et de l'efficacité externe de la FTP</p> <p>A31 Renforcement du dispositif de formation initiale et continue des formateurs de la FTP</p> <p>A32 Développement programmes, outils pédagogiques et</p>	<p>B4 Développer l'offre de la FTP</p> <p>B41 Elargir la capacité d'accueil du dispositif en formation initiale</p> <p>B42 Promouvoir la formation continue (FC) en cours d'emploi</p> <p>B43 Promouvoir le développement d'une offre privée de FTP</p>

<i>l'économie</i>	supports didactiques A33 Promouvoir les liaisons formation emploi A34 Améliorer les conditions de travail et de vie pédagogiques dans les établissements	B44 Promouvoir les formations qualifiantes de courte durée
Enseignement supérieur <i>Mettre en place une politique de développement maîtrisée et mesurée de l'enseignement supérieur et promouvoir la recherche scientifique</i>	A4 Améliorer la pertinence, la qualité des formations de l'enseignement supérieur et l'employabilité des diplômés A46 Restructurer et diversifier l'offre de l'enseignement supérieur A47 Améliorer la qualité des formations et de la recherche	B5 Améliorer l'accès aux formations de l'enseignement supérieur B56 Promotion et structuration de l'enseignement supérieur privé B57 Moderniser et consolider les infrastructures et les conditions d'accueil
Alphabétisation et enseignement originel <i>Intensifier la lutte contre l'analphabétisme à travers des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation ; Promouvoir l'enseignement originel et renforcer sa contribution à l'éducation de base</i>	A6 Améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'alphabétisation A61 Renforcer les capacités techniques et de gestion au niveau central et régional A62 Améliorer le matériel didactique en vue de renforcer la qualité de l'offre A63 Améliorer la pertinence des actions d'alphabétisation	B6 Promotion de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Originel B61 Elargir l'accès et diversifier l'offre d'alphabétisation B64 Promouvoir l'enseignement originel et renforcer sa contribution à l'éducation de base

Composante C : Amélioration de la gestion et de la gouvernance du secteur	
Sous composante C1 Amélioration du pilotage et de la gouvernance du secteur	C11 Organisation et pilotage du secteur C12 Développer les outils du pilotage C13 Pilotage du réseau des écoles fondamentales C14 Pilotage des Zones d'Education Prioritaires C15 Pilotage de l'éducation préscolaire C16 Améliorer le système de pilotage et l'environnement institutionnel de l'alphabétisation C17 Pilotage du réseau des établissements secondaires C18 Pilotage des écoles privées C19 Renforcement des capacités du département à piloter le système d'enseignement supérieur et la recherche scientifique C20 Pilotage de l'enseignement primaire non formel
Sous-composante C2 Amélioration de la Gestion des Ressources Humaines	C21 Restructurer et redynamiser la Gestion des Ressources Humaines (GRH)
Sous composante C3 Amélioration de la Gestion Pédagogique	C32 Instaurer une culture d'évaluation et de redevabilité C33 Gestion des examens C34 Encadrement de proximité et rôle des acteurs
Sous composante C4 Amélioration de la Gestion Administrative, Financière et du patrimoine	C41 Promouvoir une plus grande décentralisation de la gestion administrative et financière
Sous composante C5 Coordination du programme	C51 Mise en œuvre du programme C52 Audit, suivi/évaluation Programme

3. Le coût du plan d'action et son financement

3.1 Le coût des activités

Les différentes directions/structures du secteur de l'éducation ont exprimé leurs besoins dans le cadre de la préparation du PAT 2019-2021. L'ensemble des besoins exprimés s'élevait à 10,234 milliards de N-UM, soit une hausse de 25,4% par rapport au PAT 2016-2018.

Ce montant est apparu ambitieux compte tenu du faible niveau d'exécution des activités du PAT précédent d'une part (voir le document d'évaluation), et du niveau des intentions de financement par les partenaires techniques et financiers d'autre part. Afin de retenir les activités devant être menées en priorité, les ministères en charge du secteur ont classé les activités suivant une échelle de priorité de 1 à 4, le niveau 1 étant la priorité haute et le niveau 4 la plus basse. Un premier Plan d'action révisé a retenu les activités classées comme priorité 1 ou 2. Les ajustements effectués avaient permis de réduire le coût total du PAT 2019-2021 à 7,8 milliards N-UM, soit une réduction de 24%. Mais l'écart de financement avait été jugé encore trop important par les partenaires techniques et financiers.

Devant la nécessité de réduire le gap de financement, en prenant en compte les engagements possibles de l'Etat mauritanien et les engagements actualisés des partenaires, une seconde révision du PAT a été effectuée, de façon à aboutir à un PAT budgétisé, plus en accord avec les moyens de financement de la stratégie nationale. Un passage a donc été opéré d'un PAT « expression des besoins » à un PAT plus sérieusement susceptible d'être financé. Pour aboutir à la réduction du nombre et de l'ampleur des actions retenues au titre du PAT, chacun des départements bénéficiaires a été invité à retenir les actions dont le financement était assuré ou avait de grandes chances de l'être, compte tenu d'engagements de principe du gouvernement ou de l'état de négociations avec des partenaires techniques et financiers.

Tableau 1 : Du coût brut au coût du PATB 2019-2021

	Coût en Millions N-UM			
	2019	2020	2021	Total
Coût brut (priorités 1 à 4)	3 670,60	3 431,00	3 133,20	10 234,80
Coût priorité 3 et 4	804,9	810	811,4	2 426,30
Coût priorité 2	248,2	223,6	225,1	696,9
Coût priorité 1	2 617,50	2 397,50	2 096,60	7 111,60
Coût ajusté (priorités 1 et 2)	2 865,70	2 621,00	2 321,80	7 808,50
Coût PATB	2 451,82	2 146,81	1 878,33	6 476,96
<i>% de réduction</i>	33,20%	37,43%	40,05%	36,72%

3.2. L'analyse des coûts du PATB

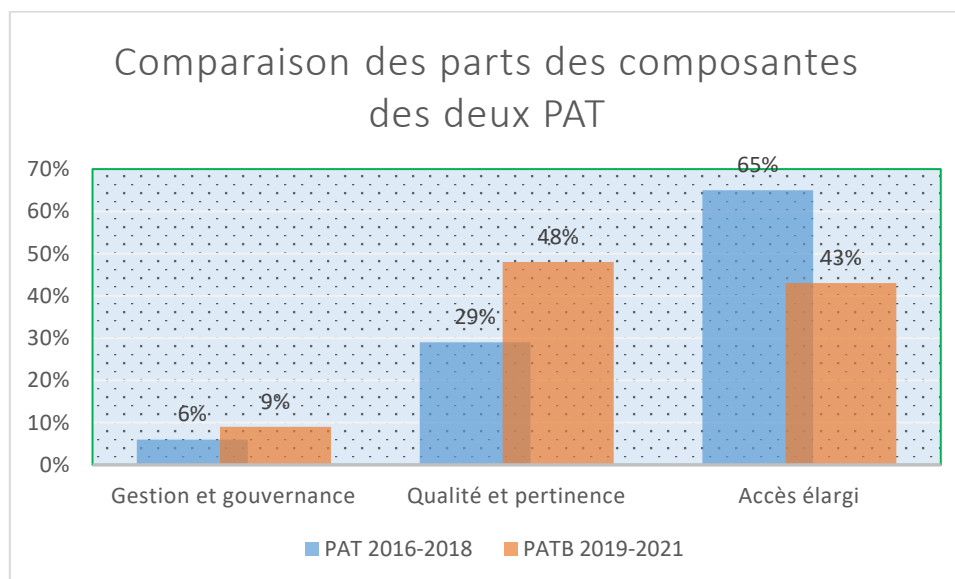
La décomposition du coût du PATB selon les composantes révèle que la composante Qualité devient la principale composante en mobilisant 48% des coûts. La composante Accès mobilise 43% des coûts et la Gestion et la gouvernance 9%.

Tableau 2: Les coûts du plan d'action par composante

	2019	2020	2021	TOTAL
En millions N-UM	2 451,82	2 146,81	1 878,33	6 476,96
Qualité et pertinence de l'éducation	1075,40	1109,31	917,68	3102,39
Accès élargi à la base du système	1049,936	901,18	846,46	2797,58
Gestion et gouvernance du secteur	326,49	136,33	114,18	577,00
En pourcentage	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Qualité et pertinence de l'éducation	43,86%	51,67%	48,86%	47,90%
Accès élargi à la base du système	42,82%	41,98%	45,06%	43,19%
Gestion et gouvernance du secteur	13,32%	6,35%	6,08%	8,91%

Le graphique 1 ci-dessous donne l'évolution des coûts des composantes au cours des périodes des deux PAT (2016-2018 et 2019-2021). La structure des actions est sensiblement modifiée au bénéfice des actions visant à améliorer la qualité des enseignements. Le montant de la composante Accès du PAT 2019-2021 a fortement baissé (43% contre 65%) au profit de la qualité dont le coût représente 48% du coût total contre 29% pour le PAT précédent. « Gestion et gouvernance du secteur » reste une composante dont le poids reste faible mais cependant en légère hausse aussi bien en termes relatifs qu'absolus.

Graphique 1 : Evolution des coûts des composantes des deux derniers PAT



Les activités des sous-composantes de l'enseignement fondamental, représentent en moyenne 27% des coûts du PAT suivies des activités programmées par la FTP avec 26% et l'enseignement secondaire avec 17%. La part de l'enseignement supérieur, 6%, s'est réduite

dans cette nouvelle version, du fait que des constructions importantes comme celle du CHU n'avaient pas de financement envisagé.

L'expression des besoins relatifs aux sous-composantes 'alphabétisation', 'éducation primaire non formel' et 'préscolaire' réunis représentent seulement 4% des coûts. Cette situation s'explique par la taille réduite des établissements et par le nombre limité des investissements prévus pour leur expansion au cours de la période.

Tableau 3 : Les coûts du plan d'action par niveau d'enseignement

	2019	2020	2021	TOTAL
En Millions N-UM	2451,8	2146,8	1878,3	6477,0
Alphabétisation et Enseignement Originel	20,0	20,0	20,0	60,0
Enseignement Primaire Non Formel	56,2	46,2	23,1	125,5
Préscolaire	20,0	20,0	20,0	60,0
Enseignement Fondamental	582,1	567,3	572,4	1721,8
Enseignement Secondaire Général	427,1	360,5	303,0	1090,6
Promotion de l'enseignement scientifique	184,3	254,8	252,6	691,6
Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	252,6	88,3	78,6	419,5
Enseignement Technique et Formation et Professionnelle	602,2	626,7	466,3	1695,2
Gouvernance du secteur	307,3	163,0	142,3	612,7
En pourcentage	100%	100%	100%	100%
Alphabétisation et Enseignement Originel	0,8%	0,9%	1,1%	1%
Enseignement Primaire Non Formel	2,3%	2,2%	1,2%	2%
Préscolaire	0,8%	0,9%	1,1%	1%
Enseignement Fondamental	23,7%	26,4%	30,5%	27%
Enseignement Secondaire Général	17,4%	16,8%	16,1%	17%
Promotion de l'enseignement scientifique	7,5%	11,9%	13,4%	11%
Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	10,3%	4,1%	4,2%	6%
Enseignement Technique et Formation et Professionnelle	24,6%	29,2%	24,8%	26%
Gouvernance du secteur	12,5%	7,6%	7,6%	9%

3.3. Les financements par les partenaires

Sur la période du PAT 2019-2021, les financements programmés par les partenaires techniques et financiers déjà disponibles à travers les accords de financement signés ou annoncés donnent un montant total de 6028 millions N-UM.

A l'état actuel, les financements connus le sont dans un état global. Les informations portant sur les sous-secteurs d'intervention ainsi que sur la nature des dépenses ne sont pas encore toutes rendues disponibles. Et il en est de même de leur étalement sur les trois années du PAT. Par ailleurs, certains financements sont des estimations en raison d'une programmation allant au-delà de la période du plan d'action triennal (programmation quinquennale ou quadriennale) ; dans cette situation, un prorata temporis a été calculé pour les 3 ans du PAT.

Le tableau 4 ci-dessous indique que les financements relèvent de la mobilisation de douze partenaires. Cet état ne comprend pas les financements de l'agence Tadamoune ou du programme PNIDDLE qui sont comptabilisés dans le BCI de l'Etat. La distribution de ces

financements est à prendre avec précaution dans la mesure où le montant actuel n'est qu'indicatif et toute nouvelle intervention engendrerait des modifications de pourcentage.

Tableau 4 : Les financements annoncés par les partenaires pour le PAT 2019-2021

En millions N-UM	Montant en N-UM (en millions)	Montant en USD (en millions)	%
Arabie Saoudite (FSD) : PADEG	95,00	2,71	1,64%
Kuwait (FKDEA): BUC-CED	165,00	4,71	2,85%
KFW	488,75	13,96	8,45%
Banque Mondiale + GPE	1 050,00	30,00	18,15%
SWEDD	112,00	3,20	1,94%
BCI/RIM (MSF /SCAPP)	2 627,20	75,06	45,42%
AFD	519,61	14,85	8,98%
UNICEF *	4,50	0,13	0,08%
UNESCO *	30,24	0,86	0,52%
BID	399,00	11,40	6,90%
Union Européenne	258,49	7,39	4,47%
CNLS	8,26	0,24	0,14%
SCAC	25,73	0,74	0,44%
Total	5 783,78	165,25	100%

* les montants inscrits ici sont différents du montant total mais correspondent à ceux du fichier Excel du PATB, car le détail des répartitions des contributions annoncées de l'UNICEF (212 millions N-UM) et de l'UNESCO (67 millions N-UM) n'est pas encore connu.

3.4. Le financement du plan d'action

Les dépenses à mobiliser pour les activités envisagées dans le plan d'action triennal 2019-2021 s'élèvent à 6 477 millions de N-UM pour la période. Leur financement résulte des apports de l'Etat dans le cadre du budget consolidé des investissements et des appuis des partenaires techniques et financiers.

Les contributions d'ores et déjà annoncées des partenaires sont estimées à environ 5784 millions de N-UM sur la période. Ces financements, programmés ou annoncés par les partenaires, représentent 41% du montant total du plan d'action triennal. Le reste à financer s'élèverait à 3 321 millions de N-UM pour les trois années du plan d'action.

Si l'on retient les hypothèses macro-économiques du gouvernement et la tendance relative à la part de l'éducation dans le budget d'investissement de l'Etat, la contribution de l'Etat au PAT pourrait s'élever à 2 627 millions de N-UM.

Tableau 8. Le financement des investissements, millions N-UM

	2019	2020	2021	Total
Dépenses totales d'investissement de l'Etat	15 600	15 800	17 300	48 700
Coût du plan d'action Education	2 452	2 147	1 878	6 477
Financement annoncé des partenaires	1 195	1 046	915	3 156
<i>Reste à financer</i>	1 257	1 101	963	3 321
<i>en % des investissements de l'Etat</i>	8,06%	6,97%	5,57%	6,82%

Les investissements prévus dans le plan d'action sont à replacer dans le cadre de la politique de développement du secteur de l'éducation. En consolidant l'ensemble des dépenses de fonctionnement et de développement du secteur, on obtient des dépenses totales pour le secteur de l'éducation de 28,8 milliards de N-UM pour les 3 années du plan.¹ Le besoin de financement représente 2,4% des dépenses pour le secteur pendant la période 2019-2021.

Tableau 9. Le besoin de financement pour le secteur, millions N-UM

	2019	2020	2021	Total
Dépenses pour le secteur de l'Education				
Dépenses de fonctionnement du secteur	6 961	7 446	7 925	22 332
Coût du plan d'action Education	2 452	2 147	1 878	6 477
Dépenses totales pour le secteur	9 413	9 593	9 803	28 809
Financements potentiels				
Budget de fonctionnement de l'Etat	6 961	7 446	7 925	22 332
BCI potentiel	830	853	944	2 627
Financement annoncé des partenaires	1 195	1 046	915	3 156
Financement potentiel Etat + partenaires	8 987	9 345	9 784	28 116
Gap de financement				
<i>Financement potentiel – Dépenses, millions N-UM</i>	-427	-248	-19	-694
<i>en % des dépenses pour le secteur</i>	-4,53%	-2,58%	-0,20%	-2,41%
<i>en millions US \$</i>	-12	-7	-1	-20

La réalisation de l'ensemble des activités du plan d'action suppose une mobilisation supplémentaire, pour l'ensemble des trois années 2019 à 2021, à hauteur de 20 millions de dollar US, pour laquelle des financements intérieurs ou extérieurs doivent être recherchés. La contribution de l'Etat, si elle prolonge les tendances récentes, devrait permettre de faire face à une part importante des besoins. Mais sa distribution doit correspondre de près aux actions envisagées dans le PAT, comme le développement suivant l'indique.

¹ Voir aussi Cadre de projections du Plan d'Action Triennal Budgétisé 2019-2021 du secteur de l'éducation, 6 août 2018

3.5. Budgets des ministères engagés et contributions attendues

Cette section vise à recenser l'ensemble des engagements prévus de l'Etat mauritanien au titre du PAT 2019-2021. Elle détaille la situation des trois ministères qui devraient bénéficier de l'essentiel de la contribution étatique (99%).

3.5.1. Ministère de l'éducation nationale

Tableau 10. Budget du MEN et financement gouvernemental au titre du PAT, millions N-UM

MEN	Budget			Contribution PAT 2019-2021	
	2018 (voté)	2017 (exé.)	2016 (exé.)	Annuelle	Totale
Total	4957,3	4231,4	4762,9	700,8	2102,3
Fonctionnement	4917,3	4188,7	4739,6	533,9	1601,6
Investissement	40	42,7	23,3		
Constructions, équipement, mobilier, réhabilitations				166,9	500,7

La contribution annuelle du gouvernement au PAT attendue au profit du ministère de l'éducation s'élève à 700,8 millions NUM, dont 166,9 millions sous forme de constructions, équipement, mobilier, réhabilitations. Cela signifie qu'une partie importante de la contribution du gouvernement au PAT concerne en réalité du fonctionnement. Quand on sait que le fonctionnement hors salaires pour 2018 s'est élevé à 491,4 millions, la contribution en fonctionnement au titre du PAT représente donc 1,08 fois le budget de fonctionnement hors salaires. La contribution en investissement représente quant à elle 7,1 fois les investissements annuels. Mais ce rapport a moins de signification, dans la mesure où, dans le cadre du PAT 2016-2018, la part majoritaire des constructions a été financée par l'Agence Tadamoun et le ministère de l'Habitat. La conclusion majeure concerne les efforts à faire au profit du fonctionnement du ministère de l'Education, que les crédits soient inscrits au chapitre de fonctionnement ou au chapitre de l'investissement.

Quelques exemples d'actions précises illustrent ce constat. L'objectif « Développer la formation continue des enseignants » correspond à un coût de 125,7 millions NUM. Bien qu'aucune contribution ne soit attendue du ministère, on peut toutefois rapporter les dépenses de formation continue relevées ces dernières années : 1,8 millions au titre de 2017, mais aucune dépense prévue en 2018 et aucune enregistrée en 2016.

L'objectif « Améliorer la pertinence et l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement » prévoit un coût de 131,6 millions, dont une contribution du MEN de 90 millions pour le déplacement des inspecteurs dans les écoles. A titre de comparaison, le budget de l'inspection de l'enseignement fondamental est de 0,25 millions pour 2018, auquel il faut rajouter 0,87 millions au titre des déplacements et missions des DREN.

L'objectif « Promouvoir et développer l'enseignement des sciences et les TIC » correspond à un coût de 633,7 millions, avec une contribution du ministère de 168 millions. Le budget de la direction de la promotion des sciences doit s'élever pour 2018 à 2,4 millions dont 1,9 million de salaires.

L'objectif « Améliorer la qualité et la distribution des supports et outils pédagogiques et mettre en place un dispositif d'animations pédagogiques, culturelles et sportives » prévoit un coût de 123,2 millions, donc une contribution de 90 millions du ministère de l'éducation pour équiper l'IPN. Le budget de l'IPN pour 2018 est de 24 millions (5 millions hors salaires).

3.5.2. Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des technologies de l'information et de la communication

Tableau 10. Budget du MEFPTIC et financement gouvernemental au titre du PAT,
millions N-UM

MEFPTIC	Budget			Contribution PAT 2019-2021	
	2018 (voté)	2017 (exé.)	2016 (exé.)	Annuelle	Totale
Total	421,7	384,7	429,5	94,1	282,4
Fonctionnement	371,8	334,5	355,9	94,1	282,4
Dont biens et services des institutions de formation	25,1	22,1	25	88,6	265,7
Investissement	49,9	50,2	73,6	0,5	1,6
Dont investissement des institutions de formation	40,9	40,8	47,8	0,5	1,6

La contribution gouvernementale annuelle du PAT au profit du ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Technologies de la Communication doit s'élever à 94,1 millions NUM. Cette contribution prend la forme de crédits de fonctionnement, essentiellement pour l'acquisition de matière d'œuvre et de sources énergétiques pour les institutions de formation (79,9 millions NUM par an). Cette contribution est à rapporter aux crédits budgétés pour l'acquisition de biens et services des institutions de formation, qui sont de l'ordre de 25 millions annuels. Le MEFPTIC devrait donc consacrer pour cette ligne du PAT presque quatre fois ses crédits annuels pour l'achat de biens et services de ses institutions de formation.

3.5.3. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

La contribution annuelle du MESR au financement du PAT devrait s'élever à 32,8 millions, dont 31,8 millions de fonctionnement et 1 million d'investissement. Le problème majeur pour le MERS est que si la contribution gouvernementale reste compatible avec les données budgétaires, plusieurs projets importants n'apparaissent pas au titre du PAT budgétisé, de par l'absence de financement envisageable. La question de l'extension de l'ENS se pose d'ailleurs à ce niveau.

Tableau 11. Budget du MERS et financement gouvernemental au titre du PAT,*millions N-UM*

MESRS	Budget			Contribution PAT 2019-2021	
	2018 (voté)	2017 (exé.)	2016 (exé.)	Annuelle	Totale
Total	1027,7	904,7	955,7	10,9	32,8
Fonctionnement	901,1	786,7	808,9		
Dont fonctionnement des institutions de formation hors salaires	91,5	92,7	130,3	10,6	31,8
Investissement	35,1	25,3	16,5	0,3	1

3.5.4. Synthèse

Au total, le gouvernement mauritanien devrait contribuer pour un montant de 2 627 millions NUM dans le cadre du PAT 2019-2021. Rappelons que si sa contribution s'est élevée à 1 944,6 NUM dans le cadre du précédent PAT, elle a pris la forme de constructions d'écoles et de collèges pour 1 704,6 millions NUM (qui n'avaient pas été incluses dans le PNDSE). La réussite du prochain PAT est donc conditionnée par un investissement massif de l'Etat mauritanien, qui reste compatible avec les prévisions macroéconomiques.

Le cadrage macroéconomique et budgétaire effectué en 2016 par le Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED) et le Fonds Monétaire International (FMI) pour la période 2017 à 2021, fixe les perspectives de l'Etat en termes de croissance économique et de Produit Intérieur Brut, ainsi que pour les ressources internes que l'Etat anticipe de mobiliser et ses dépenses courantes et d'investissement totales (voir note de cadrage).

Les dépenses d'investissement en faveur de l'éducation estimées pour les trois années 2019-2021 au niveau de 5,4% du BCI de l'Etat (5,2% en 2017) correspondraient donc à 2 627 millions NUM, compatibles avec le PAT budgétisé.

La question qui devrait se poser concernerait donc plus la distribution de ces investissements que leur volume, de façon à ce que les dépenses prévues dans le cadre de ce PAT budgétisé soient respectées.

4. Le tableau détaillé du PATB 2019-2021

Note technique

Le PAT présente les besoins exprimés par les différents ministères et services.

Le cadre logique est celui du PNDSE II et donc identique à celui du PAT 2016 -2018, avec la même structure de composantes. Certains aménagements ont été apportés pour les sous composantes alphabétisation, préscolaire, enseignement primaire non formel. La codification utilisée suit celle du PAT 2016-2018

Les taux de change utilisés : 1 USD = 35 N-UM ; 1 EURO=42,5 N-UM

PNDSE II : Plan d'Actions Triennal Budgétisé 2019 -2021

Code analytique	Niveau	Sous-Secteur	libellé	Nature	Unité	Prix 2018 N-UM	Quantités				Coûts (millions N-UM)				Financements		
							2019	2020	2021	2019-2021	2019	2020	2021	2019-2021	Bailleur	millions N-UM 2019-2021	Gap
	millions N-UM										2 451,8	2 146,8	1 878,3	6 477,0		5 783,0	693,9
	millions US\$										70,1	61,3	53,7	185,1		165,2	19,8
A	Composante	EDUC	Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation								1 075,4	1 109,3	917,7	3 102,4		2 836,0	266,4
A1	Sous-Comp.	Fondam.	Améliorer la qualité et l'efficacité interne de l'enseignement fondamental								444,9	387,4	392,7	1 224,9		1 224,9	0,0
A11	Objectif	Fondam.	Renforcer la qualité de la formation initiale des enseignants								3,4	2,3	6,2	12,0		12,0	0,0
A1101	Activité	Fondam.	Prendre en compte les conséquences du bilinguisme sur la formation dans les ENI								0,8	0,0	0,0	0,8		0,8	0,0
A110101	Tâche	Fondam.	Etude et propositions	Consultation mixte	H/M	420 000	2			2	0,8	0,0	0,0	0,8	BM / GPE	0,8	0,0
A1102	Activité	Fondam.	Révision curricula ENI sur la base du nouveau profil du maître								1,7	0,0	0,0	1,7		1,7	0,0
A110201	Tâche	Fondam.	Révision des contenus de la formation des enseignants pour les adapter à leurs nouveaux profils	Consultation int	H/M	420 000	4			4	1,7	0,0	0,0	1,7	BM / GPE	1,7	0,0
A1103	Activité	Fondam.	Renforcement des capacités des formateurs et des personnels d'encadrement								0,0	2,3	2,3	4,7		4,7	0,0
A110302	Tâche	Fondam.	Formation des formateurs des ENI	Formation	Formé	38 843		60	60	120	0,0	2,3	2,3	4,7	BM / GPE	4,7	0,0
A1105	Activité	Fondam.	Equiperment des 2 ENI nouvellement construites et formation du personnel d'encadrement								0,0	0,0	3,2	3,2		3,2	0,0
A110501	Tâche	Fondam.	Formation du personnel d'encadrement	Formation	Formé	38 843			40	40	0,0	0,0	1,6	1,6	BM / GPE	1,6	0,0
A110502	Tâche	Fondam.	Acquisition d'équipement pédagogique et administratif des ENI	Equipement	1 ENI équipée	800 000			2	2	0,0	0,0	1,6	1,6	BM / GPE	1,6	0,0
A1107	Activité	Fondam.	Evaluation des acquis des élèves maîtres à l'entrée et à la sortie								0,9	0,0	0,8	1,7		1,7	0,0

	Tâche	Fondam.	Organisation des tests à l'entrée et à la sortie	Evaluation	Forfait	751 035	1		1		0,8	0,0	0,8	1,5	BM / GPE	1,5	0,0
A110704	Tâche	Fondam.	Atelier de restitution des recommandations des rapports d'évaluation des ENI	Ateliers	H/J	4 000	40				0,2	0,0	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
A12	Objectif	Fondam.	Développer la formation continue des enseignants								41,1	41,6	42,2	124,9		124,9	0,0
A1203	Activité	Fondam.	Reconversion linguistique								23,6	23,6	23,6	70,7		70,7	0,0
A120301	Tâche	Fondam.	Organisation de stages linguistiques	Formation	formé	43 067	547	547	547	1 641	23,6	23,6	23,6	70,7	AFD	56,2	0,0
	Tâche	Fondam.													BM / GPE	14,4	
A1204	Activité	Fondam.	Mise à niveau des inspecteurs sur l'approche par compétences								0,6	0,6	0,6	1,8		1,8	0,0
A120401	Tâche	Fondam.	Organisation de séminaires sur l'APC	Formation	formé	4 000	150	150	150	450	0,6	0,6	0,6	1,8	BM / GPE	1,8	0,0
A1205	Activité	Fondam.	Mise à niveau des enseignants (pratiques pédagogiques, évaluation des apprentissages...)								17,0	17,5	18,0	52,5		52,5	0,0
A120501	Tâche	Fondam.	Organisation d'un séminaire de mise à niveau des enseignants (10 jours pour 1/3 des enseignants)	Formation	formé	4 000	4 246	4 372	4 501	13 119	17,0	17,5	18,0	52,5	BM / GPE	52,5	0,0
A13	Objectif	Fondam.	Améliorer la pertinence et l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement								51,2	40,2	40,2	131,6		131,6	0,0
A1301	Activité	Fondam.	Généralisation des programmes révisés								10,7	0,0	0,0	10,7		10,7	0,0
A130103	Tâche	Fondam.	Finalisation des outils - appui externe	Consultation nat	H/M	280 000	2			2	0,6	0,0	0,0	0,6	BM / GPE	0,6	0,0
	Tâche	Fondam.	Finalisation des outils - Ateliers de validation	Ateliers	H/J	38 843	60			60	2,3	0,0	0,0	2,3	BM / GPE	2,3	0,0
A130101	Tâche	Fondam.	Information sensibilisation	Ateliers	H/J	38 843	200			200	7,8	0,0	0,0	7,8	BM / GPE	7,8	0,0
A1303	Activité	Fondam.	Révision des modes d'évaluation par les enseignants								0,6	0,6	0,6	1,8		1,8	0,0
A130301	Tâche	Fondam.	Révision des bulletins, guide d'évaluation	Consultation mixte	H/M	280 000	2			2	0,6	0,0	0,0	0,6	BM / GPE	0,6	0,0
A130302	Tâche	Fondam.	Formation des inspecteurs sur les nouveaux instruments	Formation	Formé	4 000		150	150	300	0,0	0,6	0,6	1,2	BM / GPE	1,2	0,0
A1304	Activité	Fondam.	Accroître le nombre des visites d'inspecteurs dans les écoles								30,0	30,0	30,0	90,0		90,0	0,0
A130403	Tâche	Fondam.	Déplacement des inspecteurs	Déplacement	Forfait	100 000	300	300	300	900	30,0	30,0	30,0	90,0	GVT	90,0	0,0

				nt Inspecteur /an	t												
	Activité	Fondam.	<i>Renforcer la gouvernance des écoles</i>								10,0	9,6	9,6	29,2		29,2	0,0
A130501	Tâche	Fondam.	Elaboration d'un guide de la vie scolaire	Guides	Atelier	43 067	10			10	0,4	0,0	0,0	0,4	BM / GPE	0,4	0,0
A130502	Tâche	Fondam.	Appui Comités de gestion- formation	Formation	Formé	4 000	200	200	200	600	0,8	0,8	0,8	2,4	BM / GPE	2,4	0,0
	Tâche	Fondam.	Appui Comités de gestion- moyens des COGES	Divers	Forfait/an	40 000	200	200	200	600	8,0	8,0	8,0	24,0	BM / GPE	24,0	0,0
A130503	Tâche	Fondam.	Former les directeurs d'écoles	Formation	Formé	4 000	200	200	200	600	0,8	0,8	0,8	2,4	BM / GPE	2,4	0,0
A14	Objectif	MEN	Améliorer la qualité et la distribution des supports et outils pédagogiques et mettre en place un dispositif d'animations pédagogiques, culturelles et sportives								62,6	29,4	30,3	122,3		122,3	0,0
A1401	Activité	MEN	<i>Intégrer les modifications des programmes dans les manuels et amélioration de leur distribution et de leur pérennité</i>								60,0	29,2	30,3	119,5		119,5	0,0
A140101	Tâche	MEN	Stockage et distribution des manuels	Divers	Forfait	5 000 000	40%	30%	30%	1	2,0	1,5	1,5	5,0	BM / GPE	5,0	0,0
	Tâche	MEN	Edition et impression des manuels	Manuels	Manuel	30	621 000			621 000	18,6	0,0	0,0	18,6	BID	18,6	0,0
	Tâche	MEN	Equipements impression (rotatives, CTP, autres)	Equipement	Equip	90 000 000	40%	30%	30%	1	36,0	27,0	27,0	90,0	GVT	90,0	0,0
A140102	Tâche	MEN	Aide à l'amélioration du contenu et de la forme des manuels (Action Formation)	Consultation int	H/M	1 250 000	1		1	2	1,3	0,0	1,3	2,5	BM / GPE	2,5	0,0
A140111	Tâche	MEN	Formation des personnels administratifs de l'IPN	Formation	formé	21 533	10	10		20	0,2	0,2	0,0	0,4	BM / GPE	0,4	0,0
	Tâche	MEN	Formation des staffs techniques de l'imprimerie scolaire	Consultation int	Formé	510 000	1	1	1	3	0,5	0,5	0,5	1,5	BM / GPE	1,5	0,0
	Tâche	MEN	Formation des évaluateurs sur l'évaluation des manuels	Formation	Formé	276 900	5			5	1,4	0,0	0,0	1,4	BM / GPE	1,4	0,0
A1402	Activité	Fondam.	<i>Développement des bibliothèques scolaires et des coins de lecture</i>								0,4	0,1	0,0	0,6		0,6	0,0
A140201	Tâche	Fondam.	Acquisition de fonds documentaires	Documentation	bibliothèque	7 179	60	20	0	80	0,4	0,1	0,0	0,6	BM / GPE	0,6	0,0

					scolaire													
A1404	Activité	MEN	Equipement IPN								2,2	0,0	0,0	2,2		2,2	0,0	
A140401	Tâche	MEN	Acquisition de matériels informatiques IPN	Equipement	Unité informatique	15 000	15			15	0,2	0	0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0	
A140402	Tâche	MEN	Acquisition des logiciels spécialisés IPN	Equipement	Logiciel spécialisé	400 000	5			5	2	0	0	2	BM / GPE	2,0	0,0	
A15	Objectif	Fondam.	Améliorer l'environnement scolaire et les conditions d'apprentissage dans les écoles								239,1	239,1	239,1	717,3		717,3	0,0	
A1501	Activité	Fondam.	Equipement des salles de classe en bureaux de maîtres, en armoires et en moyens d'affichage								75,0	75,0	75,0	225,0		225,0	0,0	
A150101	Tâche	Fondam.	Acquisition de tables-bancs	Mobilier	1 table-banc	2 500	30 000	30 000	30 000	90 000	75,0	75,0	75,0	225,0	BM / GPE	225,0	0,0	
A1503	Activité	Fondam.	Construction/réhabilitation et équipement de locaux de bureaux, de latrines, de clôtures								154,8	154,8	154,8	464,4		464,4	0,0	
A150301	Tâche	Fondam.	Construction/réhabilitation de locaux de bureaux, de latrines, de clôtures	Construction	Intervention	500 000	300	300	300	900	150,0	150,0	150,0	450,0	GVT	450,0	0,0	
A150303	Tâche	Fondam.	Equipement des locaux de bureaux	Equipement	1 Bureau	16 000	300	300	300	900	4,8	4,8	4,8	14,4	GVT	14,4	0,0	
A1505	Activité	Fondam.	Dotation des écoles rurales en points d'eau et en énergie solaire								9,3	9,3	9,3	27,9		27,9	0,0	
A150501	Tâche	Fondam.	Dotation des écoles en points d'eau	Equipement	1 point d'eau	500 000	10	10	10	30	5,0	5,0	5,0	15,0	BM / GPE	15,0	0,0	
A150502	Tâche	Fondam.	Mise en place d'installations électriques fonctionnant à l'énergie solaire	Equipement	1 installation électrique	19 431	10	10	10	30	0,2	0,2	0,2	0,6	BM / GPE	0,6	0,0	
	Tâche	Fondam.	Formation des Enseignants sur le contenu	Formation	Form	38 843	90	90	90	270	3,5	3,5	3,5	10,5	GVT	10,5	0,0	

			du guide pédagogique pour l'enseignement des IST/VIH/SIDA		é												
	Tâche	Fondam.	Duplication et distribution du guide pédagogique IST/VIH/SIDA	Guides	1 guide	150	4 000	4 000	4 000	12 000	0,6	0,6	0,6	1,8	CNLS	1,8	0,0
A16	Objectif	Fondam.	Assurer de bonnes conditions sanitaires et d'hygiène en milieu scolaire								19,7	19,7	19,7	59,1		59,1	0,0
A1604	Activité	Fondam.	Dotation des écoles en boîtes de pharmacie pour les soins primaires								3,2	3,2	3,2	9,6		9,6	0,0
A160401	Tâche	Fondam.	Dotation des écoles fondamentales	Santé scolaire	1 lot de 2 boîtes médica	1 000	3 200	3 200	3 200	9 600	3,2	3,2	3,2	9,6	GVT	9,6	0,0
A1605	Activité	Fondam.	Organisation de visites médicales régulières dans les écoles éloignées des structures de santé publiques								15,0	15,0	15,0	45,0		45,0	0,0
A160501	Tâche	Fondam.	Visites médicales dans 25% des écoles	Santé scolaire	Forfait/visite	15 000	1 000	1 000	1 000	3 000	15,0	15,0	15,0	45,0	GVT	45,0	0,0
A1607	Activité	Fondam.	Amélioration de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire								1,5	1,5	1,5	4,5		4,5	0,0
A160701	Tâche	Fondam.	Campagnes de sensibilisation	Campagnes	DREN	100 000	15	15	15	45	1,5	1,5	1,5	4,5	UNICEF	4,5	0,0
A17	Objectif	PES	Développer l'enseignement des sciences								27,7	15,0	15,0	57,7		57,7	0,0
A1701	Activité	PES	Doter les écoles en matériels d'enseignement des sciences								10,5	0,0	0,0	10,5		10,5	0,0
A170101	Tâche	PES	Kits scientifiques (géométrie, mesures,...)	Kits	Lot de matériels sciences/classe	1 000	10 500			10 500	10,5	0,0	0,0	10,5	BM / GPE	10,5	0,0
A1702	Activité	PES	Formation à l'enseignement des sciences								11,6	11,6	11,6	34,9		34,9	0,0
A170201	Tâche	PES	Formation inspecteurs	Formation	Formé	43 067	20	20	20	60	0,9	0,9	0,9	2,6	BM / GPE	2,6	0,0
A170202	Tâche	PES	Formation continue des enseignants en cascade du niveau central au niveau déconcentré	Formation	Formé	43 067	250	250	250	750	10,8	10,8	10,8	32,3	BM / GPE	32,3	0,0
A1703	Activité	PES	Encourager l'enseignement des sciences								3,4	3,4	3,4	10,2		10,2	0,0
	Tâche	PES	Organisation des compétitions en	Evènement	Forfait	3 000 000	1	1	1	3	3,0	3,0	3,0	9,0	BM /	9,0	0,0

			disciplines scientifiques du niveau local au niveau régional		t										GPE		
A170301	Tâche	PES	Sensibilisation des enseignants à l'enseignement des sciences	Communication	Forfait	200 000	2	2	2	6	0,4	0,4	0,4	1,2	BM / GPE	1,2	0,0
A1704	Activité	PES	Appui à l'approche "main à la pâte"								2,1	0,0	0,0	2,1		2,1	0,0
	Tâche	PES	Mise en place de l'approche	Divers	Forfait	6 372 041	33%			33%	2,1	0,0	0,0	2,1	AFD	2,1	0,0
A2	Sous-Comp.	Second.	Amélioration de la Qualité et de l'Efficacité interne de l'Enseignement Secondaire Général								239,6	368,5	307,2	915,3		876,8	38,5
A21	Objectif	Second.	Rénover la Formation Initiale des professeurs et des personnels d'encadrement								1,9	1,0	0,5	3,5		3,5	0,0
A2101	Activité	Second.	Restructuration du cursus de l'ENS								1,1	0,3	0,0	1,4		1,4	0,0
A210101	Tâche	Second.	Proposition d'une restructuration du cursus	Consultation int	H/M	560 000	2			2	1,1	0,0	0,0	1,1	BM / GPE	1,1	0,0
A210102	Tâche	Second.	Organisation d'un atelier de validation	Ateliers	Forfait	250 000		1		1	0,0	0,3	0,0	0,3	BM / GPE	0,3	0,0
	Activité	Second.	Suivi, Evaluation de la qualité								0,1	0,1	0,0	0,2		0,2	0,0
	Tâche	Second.	Organisation des ateliers de renforcement des capacités professionnelles	Ateliers	Forfait	100 000	1	1		2	0,1	0,1	0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
A2103	Activité	Second.	Renforcement des ressources humaines								0,7	0,7	0,5	1,9		1,9	0,0
A210302	Tâche	PES	Formation des laborantins	Formation	Formé	38 843	5			5	0,2	0,0	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
A210303	Tâche	Second.	Formation des didacticiens	Formation	Formé	38 843		5		5	0,0	0,2	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
A210304	Tâche	Second.	Appui à la chaire des sciences de l'éducation	Divers	Forfait	500 000	1	1	1	3	0,5	0,5	0,5	1,5	BM / GPE	1,5	0,0
A22	Objectif	Second.	Développer la formation continue								14,3	14,6	5,1	34,0		34,0	0,0
A2203	Activité	Second.	Formation en reconversion linguistique								9,9	9,9	0,0	19,8		19,8	0,0
	Tâche	Second.	Fomation des professeurs	Formation	Formé	43066,7	230	230		460	9,9	9,9	0,0	19,8	AFD	19,8	0,0
A2205	Activité	Second.	Recyclage des professeurs et des conseillers pédagogiques dans les différentes disciplines et dans la didactique de leur enseignement								4,4	4,7	5,1	14,2		14,2	0,0
A220501	Tâche	Second.	Recyclage dans les différentes disciplines et dans la didactique de leur enseignement	Formation	H/J	4 000	1 096	1 179	1 272	3 547	4,4	4,7	5,1	14,2	BM / GPE	13,0	0,0
	Tâche	Second.												AFD	1,2		

A23	Objectif	Second.	Restructurer les filières et rénover les Programmes d'enseignement, les outils et les supports pédagogiques et didactiques								3,2	3,1	0,0	6,3		6,3	0,0
A2301	Activité	Second.	Etude diagnostic sur la cohérence des programmes								0,8	0,0	0,0	0,8		0,8	0,0
A230101	Tâche	Second.	Réalisation de l' étude	Consultati on mixte	H/M	420 000	2			2	0,8	0,0	0,0	0,8	BM / GPE	0,8	0,0
A2302	Activité	Second.	Révision des contenus des programmes et leur adaptation aux finalités des cycles								1,8	2,5	0,0	4,3		4,3	0,0
A230201	Tâche	Second.	Révision des programmes et leur adaptation	Consultati on mixte	H/M	420 000		6		6	0,0	2,5	0,0	2,5	BM / GPE	2,5	0,0
A230801	Tâche	Second.	Conception des guides par des commissions disciplinaires (5pers/discipline x 10 disciplines pendant 2 semaines)	Ateliers	H/J	4 000	450				1,8	0,0	0,0	1,8	BM / GPE	1,8	0,0
A2305	Activité	Second.	Révision des modes d'évaluation par les enseignants								0,6	0,6	0,0	1,2		1,2	0,0
A230501	Tâche	Second.	Révision des bulletins, guide d'évaluation	Consultati on nat	H/M	280 000	2			2	0,6	0,0	0,0	0,6	BM / GPE	0,6	0,0
	Tâche	Second.	Formation des inspecteurs sur les nouveaux instruments	Formation	Formé	4 000		150		150	0,0	0,6	0,0	0,6	BM / GPE	0,6	0,0
A24	Objectif	PES	Promouvoir et développer l'enseignement des sciences et les TIC								156,4	239,7	237,6	633,7		595,2	38,5
A2401	Activité	PES	Construction, réhabilitation et équipement de laboratoires et de salles d'expérimentation scientifique dans tous les établissements du secondaire								94,5	175,0	175,0	444,6		406,1	38,5
A240101	Tâche	PES	Acquisition d'équipements pour les laboratoires	Equipemen t pédagogiq ue	Equip /labo	600 000	5	5	5	15	3,0	3,0	3,0	9,0	BM / GPE	9,0	0,0
A240103	Tâche	PES	Construction des laboratoires	Laboratoir es	1 labor atoitr e	2 100 000	10	20	20	50	21,0	42,0	42,0	105,0	BID	84,0	11,0
	Tâche	PES													AFD	10,0	
	Tâche	PES	Equipement des laboratoires	Laboratoir es	1 labor atoitr	6 001 415	10	20	20	50	60,0	120,0	120,0	300,1	BID	240,1	27,5

					e												
	Tâche	PES													AFD	32,5	
A240104	Tâche	PES	Construction et équipement de salles informatiques	Construction	Salle de classe	500 000	20	20	20	60	10,0	10,0	10,0	30,0	GVT	30,0	0,0
	Tâche	PES	Construction d'une salle de conditionnement de produits chimiques	Construction	1 salle de conditionnement	100 000	1			1	0,1	0,0	0,0	0,1	GVT	0,1	0,0
	Tâche	PES	Equiptement d'une médiathèque	Equiptement	Forfait	400 000	100 %			100%	0,4	0,0	0,0	0,4	GVT	0,4	0,0
A2402	Activité	PES	<i>Acquisition et distribution dans tous les établissements des outils pédagogiques et des supports didactiques scientifiques (Kits géométrie, calculatrices, lithothèque...)</i>								0,0	0,1	0,1	0,3		0,3	0,0
A240201	Tâche	PES	Acquisition des outils et supports didactiques	Matériel didactique	Unité outils et supports didactiques	570	81	170	198	449	0,0	0,1	0,1	0,3	GVT	0,3	0,0
A2403	Activité	PES	<i>Caravane scientifique pour pallier l'absence de matériel d'expérimentation (labo transportable)</i>								1,8	1,8	1,8	5,4		5,4	0,0
A240301	Tâche	PES	Acquisition véhicule utilitaire type bus	Moyen de déplacement	Véhicule	1 500 000	1	1	1	3	1,5	1,5	1,5	4,5	GVT	4,5	0,0
	Tâche	PES	Maintenance et carburant	Carburant et entretien	Forfait/an	204 000	1	1	1	3	0,2	0,2	0,2	0,6	GVT	0,6	0,0
A240304	Tâche	PES	Acquisition matériels et consommables	Matériel didactique	Forfait	98 000	1	1	1	3	0,1	0,1	0,1	0,3	GVT	0,3	0,0
A2403	Activité	PES	<i>Semaine des sciences et compétitions scientifiques</i>								0,3	0,3	0,3	0,9		0,9	0,0
A240301	Tâche	PES	Organisation de la semaine des sciences	Evènement	Forfait	150 000	1	1	1	3	0,2	0,2	0,2	0,5	GVT	0,5	0,0

A240304	Tâche	PES	Championnat scientifique inter-établissement	Evènement	Forfait	150 000	1	1	1	3	0,2	0,2	0,2	0,5	GVT	0,5	0,0
A2404	Activité	PES	Matériels scientifiques de la Direction de la promotion des sciences								3,2	0,2	0,2	3,6		3,6	0,0
A240403	Tâche	PES	Equipements scientifiques et techniques	Equipement pédagogique	Forfait	450 000	1			1	0,5	0,0	0,0	0,5	GVT	0,5	0,0
A240404	Tâche	PES	Fabrication de carcasses de figures géométriques	Matériel didactique	Kits scolaire	1 200	30	35		65	0,0	0,0	0,0	0,1	GVT	0,1	0,0
A240405	Tâche	PES	Fabrication de panopolies de géométrie	Matériel didactique	Kits scolaire	815	184	184	184	552	0,2	0,2	0,2	0,5	GVT	0,5	0,0
A240406	Tâche	PES	Construction et équipement d'une salle de menuiserie	Construction	Forfait	1 600 000	1			1	1,6	0,0	0,0	1,6	GVT	1,6	0,0
A240407	Tâche	PES	Aménagement et équipement d'une salle informatique	Equipement	Forfait	1 000 000	1			1	1,0	0,0	0,0	1,0	GVT	1,0	0,0
A2406	Activité	PES	Formation des des enseignants et des personnels techniques								53,9	60,2	60,2	174,3		174,3	0,0
A240602	Tâche	PES	Formation de 10 jours des responsables de laboratoires	Formation	formé	4 000	100	100	100	300	0,4	0,4	0,4	1,2	GVT	1,2	0,0
	Tâche	PES	Formation des professeurs scientifiques sur l'utilisation des laboratoires suivant les nouveaux programmes	Formation	formé	13 195	1180	1180	1180	3540	15,6	15,6	15,6	46,7	BID	46,7	0,0
	Tâche	PES	Réhabilitation et équipement de laboratoires (existants)	Divers	Labo	6 293 455	6	7	7	20	37,8	44,1	44,1	125,9	GVT	125,9	0,0
A240603	Tâche	PES	Formation de 10 jours des professeurs scientifiques sur l'utilisation de logiciels spécifiques	Formation	formé	4 000	40	40	40	120	0,2	0,2	0,2	0,5	GVT	0,5	0,0
A2407	Activité	PES	Appui à l'approche "main à la pâte"								2,6	2,1	0,0	4,7		4,7	0,0
A240704	Tâche	PES	Mise en place de l'approche	Divers	Forfait	6 372 041	33%	33%		67%	2,1	2,1	0,0	4,2	AFD	4,2	0,0
	Tâche	PES	Acquisition de consommables pour la fabrication locale (panneau didactique et panopies de géométrie)	Dotation	Forfait	500 000	100%			100%	0,5	0,0	0,0	0,5	AFD	0,5	0,0
A25	Objectif	Second.	Améliorer l'environnement socio-pédagogique, culturel et sportif dans les établissements								38,7	41,2	41,2	121,1		121,1	0,0
A2503	Activité	Second.	Instauration d'un tournoi scolaire de								1,5	1,5	1,5	4,6		4,6	0,0

			<i>football et de basketball entre tous les établissements secondaires</i>														
A250301	Tâche	Second.	Organisation de tournois régionaux	Evènement	Forfait/lycée	4 000	60	60	60	180	0,2	0,2	0,2	0,7	GVT	0,7	0,0
A250302	Tâche	Second.	Organisation d'un tournoi national	Evènement	Forfait/wilaya	100 000	13	13	13	39	1,3	1,3	1,3	3,9	GVT	3,9	0,0
A1503	Activité	Second.	<i>Construction/réhabilitation et équipement de locaux de bureaux, de latrines, de clôtures</i>								35,0	37,5	37,5	110,0		110,0	0,0
A250301	Tâche	Second.	Construction/réhabilitation de locaux de bureaux, de latrines, de clôtures	Construction	Intervention	500 000	70	75	75	220	35,0	37,5	37,5	110,0	GVT	110,0	0,0
A2504	Activité	Second.	<i>IST/VIH/SIDA</i>								2,2	2,2	2,2	6,5		6,5	0,0
A250401	Tâche	Second.	Formation des professeurs sur le contenu du guide pédagogique pour l'enseignement des IST/VIH/SIDA	Formation	Formé	38 843	45	45	45	135	1,7	1,7	1,7	5,2	CNLS	5,2	0,0
A250402	Tâche	Second.	Duplication et distribution du guide pédagogique IST/VIH/SIDA	Guides	1 guide	150	2 700	2 700	2 700	8 100	0,4	0,4	0,4	1,2	CNLS	1,2	0,0
A26	Objectif	Second.	Promouvoir l'excellence et la démarche qualité dans les établissements								4,2	43,9	4,7	52,7		52,7	0,0
A2601	Activité	Second.	<i>Renforcement des capacités des responsables pour le suivi de la qualité des établissements secondaires</i>								4,2	3,9	4,7	12,7		12,7	0,0
A260203	Tâche	Second.	Formation des chefs d'établissement, des Directeurs d'études et des surveillants généraux pour le suivi de la qualité des établissements	Formation	formé	38 843	100	100	121	321	3,9	3,9	4,7	12,5	BM / GPE	12,5	0,0
A260101	Tâche	Second.	Conception du contenu de la formation	Consultation nat	H/M	280 000	1			1	0,3	0,0	0,0	0,3	BM / GPE	0,3	0,0
A2602	Activité	Second.	<i>Mise aux normes et extension lycées d'excellence de Nouakchott</i>								0,0	40,0	0,0	40,0		40,0	0,0
A260201	Tâche	Second.	Extension des locaux	Travaux	m ²	15 000		2000		2000	0,0	30,0	0,0	30,0	GVT	30,0	0,0
A260202	Tâche	Second.	Renforcement des équipements	Equipement	Forfait	10 000 000		1		1	0,0	10,0	0,0	10,0	GVT	10,0	0,0
A27	Objectif	Second.	Rapprocher les structures d'inspection des établissements et favoriser un encadrement de proximité								21,0	24,9	18,1	64,0		64,0	0,0
A2701	Activité	Second.	<i>Infrastructures et équipements de</i>								7,6	12,6	6,0	26,1		26,1	0,0

			<i>groupements régionaux</i>														
A270101	Tâche	Second.	Construction de 7 locaux	Construction	Forfait	21 000 000	0%	25%	25%	50%	0,0	5,3	5,3	10,5	GVT	10,5	0,0
A270102	Tâche	Second.	Equipement de 28 bureaux	Mobilier	1 Lot matériel d'équipement	50 000		14	14	28	0,0	0,7	0,7	1,4	GVT	1,4	0,0
A270103	Tâche	Second.	Achat de 15 véhicules	Moyen de déplacement	véhicule	948 911	8	7		15	7,6	6,6	0,0	14,2	GVT	14,2	0,0
A2702	Activité	Second.	<i>Encadrement pédagogique des enseignants</i>								12,0	12,0	12,0	36,0		36,0	0,0
A270201	Tâche	Second.	Déplacement de l'inspection	Déplacement Inspecteur /an	Forfait	100 000	120	120	120	360	12,0	12,0	12,0	36,0	GVT	36,0	0,0
A2703	Activité	Second.	<i>Equipement informatique des inspecteurs</i>								0,5	0,3	0,2	1,0		1,0	0,0
A270302	Tâche	Second.	Acquisition ordinateurs fixes	Equipement	1 Ordinateur fixe	15 000	10	10	0	20	0,2	0,2	0,0	0,3	GVT	0,3	0,0
A270303	Tâche	Second.	Acquisition matériels de reprographie	Equipement	Forfait	70 000	3			3	0,2	0,0	0,0	0,2	GVT	0,2	0,0
A270304	Tâche	Second.	Acquisition bureaux et chaises	Mobilier	1 bureau + 4 chaises	30 000	5	5	5	15	0,2	0,2	0,2	0,5	GVT	0,5	0,0
A2704	Activité	Second.	<i>Formation des inspecteurs</i>								0,9	0,0	0,0	0,9		0,9	0,0
A270401	Tâche	Second.	Formation dans le domaine de la gestion	Formation	formé	43 067	20			20	0,9	0,0	0,0	0,9	BM / GPE	0,9	0,0
A3	Sous-Comp.	FTP	Amélioration de la qualité, de la Pertinence et de l'efficacité externe de la FTP								254,0	229,8	118,1	601,8		561,4	40,4
A31	Objectif	FTP	Renforcement du dispositif de formation initiale et continue des formateurs de la FTP								130,0	111,6	7,2	248,9		208,5	40,4
A3205	Activité	FTP	<i>Rénovation des équipements</i>								85,1	85,1	0,0	170,3		129,9	40,4

A320502	Tâche	FTP	Equipement des établissements FTP	Equipement	Forfait	##### ##	50%	50%		100%	85	85		170,3	AFD	89,8	40,4	
	Tâche	FTP													KFW	40,2		
	Activité	FTP	Amélioration qualité et efficacité des formations (mise en œuvre de projets d'établissement)								42,9	24,5	5,2	72,6		72,6	0,0	
	Tâche	FTP	Assistances techniques aux établist. pour mise en œuvre des contrats-programmes	Consultation Nat	Forfait	7 012 500	100%			100%	7	0	0	7,0	AFD	7,0	0,0	
	Tâche	FTP	Formation formateurs et personnels d'encadrement dans le cadre de contrats programmes	Formation	Forfait	##### ##	60%	40%		100%	29	19	0	48,3	AFD	18,2	0,0	
	Tâche	FTP													KFW	21,1		
	Tâche	FTP													GVT	9,0		
	Tâche	FTP	Primes de performances (allocations d'appui) pour les Projets d'établissement	Formation	Forfait	##### ##	40%	30%	30%	100%	7	5	5	17,3	AFD	7,2	0,0	
	Tâche	FTP													KFW	10,0		
A3206	Activité	FTP	Renforcement des capacités du MEFPTIC pour assurer plus efficacement ses missions d'animation et de contrôle pédagogiques								2,0	2,0	2,0	6,0		6,0	0,0	
A320601	Tâche	FTP	Assurer des missions de suivi de proximité, d'animation et de contrôle pédagogique	Suivi	H/J	4 000	504	504	504	1512	2,0	2,0	2,0	6,0	GVT	6,0	0,0	
A33	Objectif	FTP	Promouvoir les liaisons formation emploi								44,0	38,2	31,0	113,2		113,2	0,0	
A3303	Activité	FTP	Réalisation d'études de secteurs (étude sur les besoins du marché du travail par secteur)								10,0	10,0	10,0	30,0		30,0	0,0	
A330302	Tâche	FTP	Réalisation d'études sectorielles sur les besoins en compétence des secteurs	Etude	Forfait	10 000 000	1	1	1	3	10	10	10	30	GVT	25,2	0,0	
	Tâche	FTP													UE	4,8		
A3308	Activité	FTP	Appuyer la gouvernance du projet								1,3	0,0	0,0	1,3		1,3	0,0	
A330801	Tâche	FTP	Elaboration de manuels de procédures	Divers	Forfait	1 275 000	100%				1	1,3	0,0	0,0	1,3	AFD	1,3	0,0
A3308	Activité	FTP	Consolider le cadre de concertation et de coordination (campagnes de sensibilisation + un atelier par an)								1,1	1,1	1,1	3,4		3,4	0,0	
A330801	Tâche	FTP	Sensibilisation de tous les acteurs et validation de l'approche	Divers	Forfait	3 400 000	33%	33%	33%	100%	1,1	1,1	1,1	3,4	AFD	3,4	0,0	
A3308	Activité	FTP	Renforcer les capacités institutionnelles								5,5	0,0	0,0	5,5		5,5	0,0	
	Tâche	FTP	Audit organisationnel du dispositif de	Divers	Forfait	1 275 000	100				1,3	0,0	0,0	1,3	AFD	1,3	0,0	

			l'ANAJEJ		t	%											
A330801	Tâche	FTP	Acquisition d'équipement informatique et mobilier de bureaux	Divers	Forfait	4 250 000	100 %			100%	4,3	0,0	0,0	4,3	AFD	4,3	0,0
A3308	Activité	FTP	Unifier et harmoniser les outils de gestion du public cible								2,3	0,0	0,0	2,3		2,3	0,0
	Tâche	FTP	Harmonisation des bases de données	Divers	Forfait	1 062 500	100 %			100%	1,1	0,0	0,0	1,1	AFD	1,1	0,0
	Tâche	FTP	Formation sur la gestion de base de données	Divers	Forfait	425 000	100 %			100%	0,4	0,0	0,0	0,4	AFD	0,4	0,0
A330800	Tâche	FTP	Mise en cohérence des structures déconcentrées et des offre de services en matière d'emploi et d'Insertion (guide + ateliers)	Divers	Forfait	850 000	100 %			100%	0,9	0,0	0,0	0,9	AFD	0,9	0,0
A3308	Activité	FTP	Renforcer les capacités des ressources humaines								8,7	0,0	0,0	8,7		8,7	0,0
	Tâche	FTP	Formation des formateurs en métier de conseiller emploi/insertion	Divers	Forfait	2 550 000	100 %			100%	2,6	0,0	0,0	2,6	AFD	2,6	0,0
	Tâche	FTP	Formation de conseillers emploi/insertion (3 ateliers de formations)	Divers	Forfait	1 912 500	100 %			100%	1,9	0,0	0,0	1,9	AFD	1,9	0,0
	Tâche	FTP	Formation des formateurs en création et gestion des entreprises	Divers	Forfait	1 700 000	100 %			100%	1,7	0,0	0,0	1,7	AFD	1,7	0,0
A330801	Tâche	FTP	Voyages d'études et de formation	Divers	Forfait	2 550 000	100 %			100%	2,6	0,0	0,0	2,6	AFD	2,6	0,0
A3308	Activité	FTP	Renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi								11,5	21,0	18,7	51,2		51,2	0,0
	Tâche	FTP	Renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes demandeurs d'Emplois	Divers	Forfait	14 450 000	20%	40%	40%	100%	2,9	5,8	5,8	14,5	AFD	14,5	0,0
	Tâche	FTP	Création d'espaces "Entreprendre" au niveau des services déconcentrés	Divers	Forfait	2 040 000	30%	70%	0%	100%	0,6	1,4	0,0	2,0	AFD	2,0	0,0
	Tâche	FTP	Prospection et fidélisation des entreprises d'accueil des stages (mesures incitatives, ...)	Divers	Forfait	510 000	10%	45%	45%	100%	0,1	0,2	0,2	0,5	AFD	0,5	0,0
	Tâche	FTP	Stage et insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'Emplois en entreprise	Divers	Forfait	23 800 000	30%	35%	35%	100%	7,1	8,3	8,3	23,8	AFD	23,8	0,0
	Tâche	FTP	Recrutement d'une assistance technique d'appui à la mise en œuvre des Cap-I par les opérateurs délégués des services	Divers	Forfait	2 762 500	0%	50%	50%	100%	0,0	1,4	1,4	2,8	AFD	2,8	0,0
	Tâche	FTP	Formation des jeunes demandeurs	Divers	Forfait	850 000	0%	50%	50%	100%	0,0	0,4	0,4	0,9	AFD	0,9	0,0

			d'emploi en langues, TIC, et aux métiers de base		t												
	Tâche	FTP	Formation à la carte	Divers	Forfait	2 550 000	30%	35%	35%	100%	0,8	0,9	0,9	2,6	AFD	2,6	0,0
A330801	Tâche	FTP	Campagne de sensibilisation sur l'importance de l'entrepreneuriat (support et outils, séminaires, expositions, ateliers, ...)	Divers	Forfait	4 250 000	0%	60%	40%	100%	0,0	2,6	1,7	4,3	AFD	4,3	0,0
A3308	Activité	FTP	Déployer l'offre de services								3,3	5,8	0,0	9,1		9,1	0,0
	Tâche	FTP	Etude sur le déploiement des dispositifs des CAP-I et Agences locales dans les villes de l'intérieur	Divers	Forfait	850 000	100%			100%	0,9	0,0	0,0	0,9	AFD	0,9	0,0
	Tâche	FTP	Mise en place et équipement des Agences ANAPEj et Cap-i délégués	Divers	Forfait	8 287 500	30%	70%		100%	2,5	5,8	0,0	8,3	AFD	8,3	0,0
A3308	Activité	FTP	Capitaliser les acquis								0,0	0,0	0,9	0,9		0,9	0,0
	Tâche	FTP	Evaluation finale du volet emploi/insertion de C2D4	Divers	Forfait	850 000			100%	100%	0,0	0,0	0,9	0,9	AFD	0,9	0,0
A3308	Activité	FTP	Gouvernance de la formation technique et professionnelle								0,3	0,3	0,3	0,8		0,8	0,0
A330801	Tâche	FTP	Mise en place du conseil National de la Formation Technique et Professionnelle	Divers	Forfait/an	250 000	1	1	1	3	0,3	0,3	0,3	0,8	GVT	0,8	0,0
A34	Objectif	FTP	Améliorer les conditions de travail et de vie pédagogiques dans les établissements								79,9	79,9	79,9	239,7		239,7	0,0
	Activité	FTP	Appui à la mise en oeuvre de projets d'établissement								79,9	79,9	79,9	239,7		239,7	0,0
	Tâche	FTP	Acquisition de la matière d'oeuvre, source énergétique...	Divers	Forfait	239 702 810	33%	33%	33%	100%	79,9	79,9	79,9	239,7	GVT	239,7	0,0
A4	Sous-Comp.	ENSUP	Améliorer la pertinence, la qualité des formations de l'enseignement supérieur et l'employabilité des diplômés								76,6	71,6	71,6	219,9		77,4	142,5
A46	Objectif	ENSUP	Restructurer et diversifier l'offre de l'enseignement supérieur								70,7	70,7	70,7	212,2		69,7	142,5
A4601	Activité	ENSUP	Renforcement de la gouvernance et des formations professionnelles de l'université des sciences, de technologie et de médecine								8,6	8,6	8,6	25,7		25,7	0,0
A460102	Tâche	ENSUP	Créer des espaces pour préparer à l'employabilité et l'emploi (Entrepreneuriats-incubateurs-challenges)	Divers	Forfait/an	7 000 000	1	1	1	3	7,0	7,0	7,0	21,0	SCAC	21,0	0,0

A460104	Tâche	ENSUP	Assurer la formation des formateurs et des techniciens	Formation à l'étranger	Formé	157 500	10	10	10	30	1,6	1,6	1,6	4,7	SCAC	4,7	0,0
A4604	Activité	ENSUP	Renforcement de la gouvernance des établissements								8,9	8,9	8,9	26,7		26,7	0,0
	Tâche	ENSUP	Acquisition d'équipements/ISCAE	Equipements	Forfait	10 000 000	33%	33%	33%	100%	3,3	3,3	3,3	10,0	GVT	10,0	0,0
	Tâche	ENSUP	Appui à la faculté des Sciences et Techniques	Divers	Forfait	8 330 000	33%	33%	33%	100%	2,8	2,8	2,8	8,3	GVT	8,3	0,0
	Tâche	ENSUP	Appui à la Faculté de Médecine	Divers	Forfait	8 333 000	33%	33%	33%	100%	2,8	2,8	2,8	8,3	GVT	8,3	0,0
A4603	Activité	ENS	Gouvernance de l'ENS								0,5	0,5	0,5	1,5		1,5	0,0
	Tâche	ENS	Acquisition d'équipements au profit de l'ENS NKC	Divers	Forfait/an	1 500 000	33%	33%	33%	100%	0,5	0,5	0,5	1,5	GVT	1,5	0,0
A4602	Activité	ENSUP	Développement de Master et recherche								52,8	52,8	52,8	158,3		15,8	142,5
A460202	Tâche	ENSUP	Appui aux unités de recherche à l'Université Al Aasriya	Divers	Forfait/an	50 000 000	1	1	1	3	50,0	50,0	50,0	150,0	GVT	7,5	142,5
A460204	Tâche	ENSUP	Appui à la mise en place de Master professionnel à la FLSH	Divers	Forfait/an	4 150 000	33%	33%	33%	100%	1,4	1,4	1,4	4,2	GVT	4,2	0,0
A460204	Tâche	ENSUP	Appui à la mise en place de Master professionnel à FSJE	Divers	Forfait/an	4 150 000	33%	33%	33%	100%	1,4	1,4	1,4	4,2	GVT	4,2	0,0
A47	Objectif	ENSUP	Améliorer la qualité des formations et de la recherche								5,9	0,9	0,9	7,7		7,7	0,0
A4702	Activité	ENSUP	Développement de l'enseignement scientifique								0,9	0,9	0,9	2,7		2,7	0,0
A470204	Tâche	ENSUP	Organisation des journées scientifiques par l'ISET de Rosso	Ateliers	H/J	4 000	225	225	225	675	0,9	0,9	0,9	2,7	GVT	2,7	0,0
A4705	Activité	ENSUP	Permettre un contrôle qualité efficient								5,0	0,0	0,0	5,0		5,0	0,0
A470501	Tâche	ENSUP	Appui à l'Autorité Mauritanienne pour l'Assurance Qualité (AMAQ)	Divers	Forfait	5 000 000	1			1	5,0	0,0	0,0	5,0	GVT	5,0	0,0
A6	Sous-Comp.	ALPHA & EO	Améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'alphabétisation								20,0	20,0	20,0	60,0		15,0	45,0
A62	Objectif	ALPHA & EO	Améliorer le matériel didactique en vue de renforcer la qualité de l'offre								20,0	20,0	20,0	60,0		15,0	45,0
A6204	Activité	ALPHA & EO	Renforcement des actions d'alphabétisation en vue d'assurer une offre novatrice								20,0	20,0	20,0	60,0		15,0	45,0
	Tâche	ALPHA & EO	Campagnes de la cellule d'alphabétisation	Campagnes	Alpha bétisé	1 333	15 000	15 000	15 000	45 000	20,00	20,00	20,00	60,00	GVT	15,0	45,0
A8	Sous-Comp.	EPNF	Améliorer la qualité de l'enseignement								40,2	32,1	8,2	80,5		80,5	0,0

primaire non formel																	
A81	Objectif	EPNF	Assurer la formation et le renforcement des capacités des intervenants								17,3	13,0	7,4	37,7		37,7	0,0
A8101	Activité	EPNF	Formation des intervenants et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'EPNF								17,3	13,0	7,4	37,7		37,7	0,0
A810104	Tâche	EPNF	Appui au développement des modules et guides, outils de formation	Assistance technique	H/M	560 000	6	4		10	3,4	2,2	0,0	5,6	BM / GPE	5,6	0,0
A810101	Tâche	EPNF	Formation des formateurs au niveau central	Formation	formé	38 843	172	180	188	540	6,7	7,0	7,3	21,0	BM / GPE	21,0	0,0
A810105	Tâche	EPNF	Developpement des outils de suivi et de pilotage	Assistance technique	H/M	560 000	4			4	2,2	0,0	0,0	2,2	BM / GPE	2,2	0,0
A810106	Tâche	EPNF	Formation sur la supervision, le suivi et l'évaluation de mise en oeuvre de programme	Assistance technique	H/M	560 000	2			2	1,1	0,0	0,0	1,1	BM / GPE	1,1	0,0
A810107	Tâche	EPNF	Duplication de la formation sur la supervision, le suivi et l'évaluation de mise en oeuvre au niveau régional	Formation	Formé	400	280	245		525	0,1	0,1	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
A810103	Tâche	EPNF	Suivi de mise en oeuvre du programme de l'enseignement primaire non formel au niveau régional	Suivi	H/J	4 000	16	16	16	48	0,1	0,1	0,1	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
	Tâche	EPNF	Formation des formateurs au niveau central sur les programmes d'ENF (en charge de la démultiplication de la formation)	Assistance technique	H/M	560 000	2	2			1,1	1,1	0,0	2,2	BM / GPE	2,2	0,0
	Tâche	EPNF	Démultiplication de la formation au niveau régional	Ateliers	Formé	400	280	245			0,1	0,1	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
	Tâche	EPNF	Formation des formateurs au niveau central sur le partenariat avec la société civile et la mobilisation communautaire	Assistance technique	H/M	560 000	2	2			1,1	1,1	0,0	2,2	BM / GPE	2,2	0,0
	Tâche	EPNF	Démultiplication de la formation au niveau régional	Ateliers	formé	400	280	245			0,1	0,1	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
	Tâche	EPNF	Formation des formateurs au niveau central sur la gestion des centres d'apprentissage communautaire (CAC)	Assistance technique	H/M	560 000	2	2			1,1	1,1	0,0	2,2	BM / GPE	2,2	0,0
	Tâche	EPNF	Démultiplication au niveau régional	Ateliers	Formé	400	280	245			0,1	0,1	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
A82	Objectif	EPNF	Développer des programmes /curricula suivi et évaluation								21,9	19,0	0,8	41,7		41,7	0,0
A8201	Activité	EPNF	Développement des programmes et curricula								14,3	15,7	0,2	30,2		30,2	0,0

A820104	Tâche	EPNF	Appui à l'amélioration des programmes et curricula en vue d'intégrer de nouvelles approches	Assistance technique	H/M	560000	6			6	3,4	0,0	0,0	3,4	UNESCO	3,4	0,0
A820105	Tâche	EPNF	Atelier d'amélioration du contenu des programmes et manuels	Ateliers	H/J	4000	980			980	3,9	0,0	0,0	3,9	UNESCO	3,9	0,0
A820106	Tâche	EPNF	Atelier de validation de la révision de contenus de programmes et manuels	Ateliers	Forfait	500000		1		1	0,0	0,5	0,0	0,5	UNESCO	0,5	0,0
A820101	Tâche	EPNF	Impression et distribution de nouveaux programmes, guides et manuels	Guides	Lot programme et guide	400		20000	0	20000	0,0	8,0	0,0	8,0	UNESCO	8,0	0,0
A820102	Tâche	EPNF	Suivi et évaluation de la mise en oeuvre des programmes	Suivi	H/J	4 000		30	30	60	0,0	0,1	0,1	0,2	UNESCO	0,2	0,0
A820103	Tâche	EPNF	Equipement et fournitures de bureau	Fonctionnement	Forfait	5 270 000	1	1		2	5,3	5,3	0,0	10,5	UNESCO	10,5	0,0
	Tâche	EPNF	Développement de guides et outils sur les AGR et la micro-finance	Assistance technique	H/M	560 000	3	3		6	1,7	1,7	0,0	3,4	UNESCO	3,4	0,0
	Tâche	EPNF	Mise en place de 10 centres d'apprentissage communautaire au niveau de chaque Wilaya	Divers	Forfait	2 100	50	50	50	150	0,1	0,1	0,1	0,3	UNESCO	0,3	0,0
A8202	Activité	EPNF	Evaluation des apprentissages								7,5	3,4	0,6	11,4		11,4	0,0
A820201	Tâche	EPNF	Elaboration d'un cadre réglementaire de l'éducation non formelle	Assistance technique	H/J	560 000	4	2		6	2,2	1,1	0,0	3,4	BM / GPE	3,4	0,0
A820107	Tâche	EPNF	Conception d'un système de certification pour l'éducation non formelle	Assistance technique	H/J	560 000	6	3	1	10	3,4	1,7	0,6	5,6	BM / GPE	5,6	0,0
A820108	Tâche	EPNF	Expérimentation et validation du système de certification	Assistance technique	H/J	560 000	2	1		3	1,1	0,6	0,0	1,7	BM / GPE	1,7	0,0
A820109	Tâche	EPNF	Atelier de validation au niveau national	Formation	H/J	4 000	200			200	0,8	0,0	0,0	0,8	BM / GPE	0,8	0,0
A83	Objectif	EPNF	Mettre en place un système de passerelles entre l'éducation non formelle, l'enseignement fondamental, la formation professionnelle et l'enseignement originel								1,1	0,0	0,0	1,1		1,1	0,0
A8301	Activité	EPNF	<i>Définition d'une passerelle entre l'éducation originelle et l'éducation non formelle et élaboration d'un manuel de procédures pour sa mise en place</i>								1,1	0,0	0,0	1,1		1,1	0,0
A830101	Tâche	EPNF	Elaboration de manuel de procédure pour	Assistance	H/M	560 000	2				1,1	0,0	0,0	1,1	BM /	1,1	0,0

			la définition d'un système de passerelles entre l'éducation non formelle, l'enseignement fondamental, la formation professionnelle et l'enseignement originel	technique											GPE		
	Composante	EDUC	Développement d'un accès élargi à la base du système et régulé à ses niveaux supérieurs								1 049,9	901,2	846,5	2 797,6		2 375,3	422,3
B1	Sous-Comp.	PRESCO	Élargir l'accès à l'éducation préscolaire								20,0	20,0	20,0	60,0		60,0	0,0
B11	Objectif	PRESCO	Augmenter la capacité d'accueil des structures publiques								20,0	20,0	20,0	60,0		60,0	0,0
<i>B1101</i>	<i>Activité</i>	<i>PRESCO</i>	<i>Infrastructures des écoles publiques</i>								20,0	20,0	20,0	60,0		60,0	0,0
<i>B110101</i>	<i>Tâche</i>	<i>PRESCO</i>	Construction de salles du préscolaire	Constructi on	Salle de classe	5 000 000	4	4	4	12	20,0	20,0	20,0	60,0	GVT	60,0	0,0
B2	Sous-Comp.	FONDAM.	Promotion de l'Accès Universel au Fondamental								227,1	224,2	225,0	676,3		676,3	0,0
B21	Objectif	Fondam.	Renforcer et restructurer l'offre en vue d'élargir la capacité d'accueil								113,2	113,2	113,2	339,6		339,6	0,0
<i>B2101</i>	<i>Activité</i>	<i>Fondam.</i>	<i>Restructuration de l'offre</i>								2,4	2,4	2,4	7,2		7,2	0,0
<i>B210102</i>	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>	Amélioration gestion multigrade - Formation des directeurs d'écoles	Ateliers	H/J	4 000	600	600	600	1 800	2,4	2,4	2,4	7,2	BM / GPE	7,2	0,0
<i>B2102</i>	<i>Activité</i>	<i>Fondam.</i>	<i>Extension et l'amélioration des capacités de l'offre</i>								110,8	110,8	110,8	332,4		332,4	0,0
<i>B210201</i>	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>	Constuction de salles de classe	Constructi on	Salle de classe	500 000	184	184	184	552	92,0	92,0	92,0	276,0	FSD	95,0	0,0
	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>													AFD	32,5	
	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>													UE	23,4	
	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>													GVT	125,1	
<i>B210203</i>	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>	Réhabilitation d'écoles	Réhabilitat ion	Salle de classe	150 000	110	110	110	330	16,5	16,5	16,5	49,5	GVT	49,5	0,0
<i>B210204</i>	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>	Entretien des classes	Entretien	Salle de classe	2,5%				0	2,3	2,3	2,3	6,9	GVT	6,9	0,0
B22	Objectif	Fondam.	Réduire les disparités de scolarisation								25,2	26,0	26,8	78,0		78,0	0,0
<i>B2202</i>	<i>Activité</i>	<i>Fondam.</i>	<i>Stimulation de la demande d'éducation par un appui aux familles pauvres et défavorisées</i>								25,2	26,0	26,8	78,0		78,0	0,0
<i>B220201</i>	<i>Tâche</i>	<i>Fondam.</i>	Financement des fournitures scolaires à	Fourniture	Lot	400	63	65	67	195	25,2	26,0	26,8	78,0	BM /	78,0	0,0

			20% des élèves	s scolaires	fournitures scolaires		000	000	000	000					GPE			
B23	Objectif	Fondam.	Concevoir une offre spécifique pour certaines zones à faible scolarisation									2,8	0,0	0,0	2,8		2,8	0,0
B2303	Activité	Fondam.	Etude pour adapter le modèle de l'éducation non formelle en remplacement des écoles formelles dans certaines zones à faible scolarisation									2,8	0,0	0,0	2,8		2,8	0,0
B230402	Tâche	Fondam.	Mener l'étude pour adapter le modèle	Consultation int	H/M	560 000	5					2,8	0,0	0,0	2,8	BM / GPE	2,8	0,0
B24	Objectif	Fondam.	Promouvoir l'alimentation en milieu scolaire									75,0	75,0	75,0	225,0		225,0	0,0
B2402	Activité	Fondam.	Appui aux cantines scolaires									75,0	75,0	75,0	225,0		225,0	0,0
B240201	Tâche	Fondam.	Cantines scolaires dans 493 écoles	Alimentation scolaire	Ecole	58 824	493	493	493	1 479		29,0	29,0	29,0	87,0	GVT	35,0	0,0
	Tâche	Fondam.														BM / GPE	52,0	
B240203	Tâche	Fondam.	Construction de magasins et cuisines	Construction	Salle de classe	500 000	80	80	80	240		40,0	40,0	40,0	120,0	GVT	120,0	0,0
B240204	Tâche	Fondam.	Equipped des cantines scolaires	Equipped	1 Cantine	4 000	1 500	1 500	1 500	4 500		6,0	6,0	6,0	18,0	GVT	18,0	0,0
B25	Objectif	Fondam.	Scolariser les enfants à besoins particuliers									10,6	10,0	10,0	30,6		30,6	0,0
B2501	Activité	Fondam.	Accueillir les enfants à besoins particuliers dans les structures scolaires									10,6	10,0	10,0	30,6		30,6	0,0
B250102	Tâche	Fondam.	Etude sur l'accueil des enfants handicapés	Consultation nat	H/M	280 000	2			2		0,6	0,0	0,0	0,6	GVT	0,6	0,0
B250103	Tâche	Fondam.	Aménagement des écoles pour l'accueil d'enfants handicapés	Travaux	Ecole	100 000	100	100	100	300		10,0	10,0	10,0	30,0	GVT	30,0	0,0
B26	Objectif	Fondam.	Appui aux écoles des Zones d'Education Prioritaires									0,3	0,0	0,0	0,3		0,3	0,0
B2606	Activité	Fondam.	Identification des ZEP									0,3	0,0	0,0	0,3		0,3	0,0
B260101	Tâche	Fondam.	Organisation des missions de définition de critères d'identification des écoles en ZEP	Mission	H/J	4 000	80			80		0,3	0,0	0,0	0,3	GVT	0,3	0,0
B3	Sous-Comp.	Second.	Elargir l'accès au premier cycle de l'enseignement secondaire général et									266,6	231,7	233,5	731,8		731,8	0,0

			maîtriser le développement du second cycle															
B31	Objectif	Second.	Élargir l'accès au premier cycle								124,5	124,6	126,4	375,5		375,5	0,0	
B3102	Activité	Second.	Développement des infrastructures scolaires								107,1	107,1	107,1	321,4		321,4	0,0	
B310201	Tâche	Second.	Construction de salles de classe (y compris 2nd cycle)	Construction	Salle de classe	500 000	214	214	214	643	107,1	107,1	107,1	321,4	AFD	85,0	0,0	
	Tâche	Second.													GVT	236,4		
B3103	Activité	Second.	Réhabilitation des infrastructures scolaires								16,5	17,4	18,4	52,2		52,2	0,0	
B310301	Tâche	Second.	Entretien des salles de classe	Entretien	Salle de classe	2,5%				0	2,7	2,7	2,7	8,0	GVT	8,0	0,0	
	Tâche	Second.	Réhabilitation de salles de classe	Réhabilitation	Salle de classe	150 000	92	98	105	294,7	13,8	14,7	15,7	44,2	GVT	44,2	0,0	
B3104	Activité	Second.	Expérimentation d'un dispositif d'orientation scolaire dans 2 collèges par DREN								1,0	0,1	0,8	1,9		1,9	0,0	
B310401	Tâche	Second.	Préparation d'un module de formation	Consultation mixte	H/M	420 000	2			2	0,8	0,0	0,0	0,8	BM / GPE	0,8	0,0	
B310403	Tâche	Second.	Atelier de formation	Formation	formé	4 000	30	30		60	0,1	0,1	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0	
B310402	Tâche	Second.	Evaluation de l'expérimentation	Consultation mixte	H/M	420 000			2	2	0,0	0,0	0,8	0,8	BM / GPE	0,8	0,0	
B35	Objectif	Second.	Développer la scolarisation des filles								142,1	107,1	107,1	356,3		356,3	0,0	
B3505	Activité	Second.	Mise en place de mesures visant la promotion de la scolarisation des filles, notamment en milieu rural, en vue de réduire les disparités de genre								142,1	107,1	107,1	356,3		356,3	0,0	
B350502	Tâche	Second.	Campagnes de sensibilisation (3 zones)	Campagnes	Forfait	1 800 000	33%	33%	33%	100%	0,6	0,6	0,6	1,8	BM / GPE	1,8	0,0	
B350507	Tâche	Second.	Remise des prix aux filles lauréates	Récompenses	1 prix	2 000 000	33%	33%	33%	100%	0,7	0,7	0,7	2,0	BM / GPE	2,0	0,0	
B350508	Tâche	Second.	Distribution de kits collège aux filles	Dotation	1 kit élève collégienne	15 500 000	33%	33%	33%	100%	5,2	5,2	5,2	15,5	BM / GPE	15,5	0,0	
	Tâche	Second.	Appui au transport scolaire pour les filles	Véhicule	Bus	1 400 000	25			25	35,0	0,0	0,0	35,0	SWEDD	35,0	0,0	
	Tâche	Second.	Aires de restauration (demi-pension)	Alimentation	File	1 400	1000	1000	1000	30000	14,0	14,0	14,0	42,0	SWEDD	42,0	0,0	

				on scolaire			0	0	0								
	Tâche	Second.	Cours de rattrapage	Cours de soutien	Fille	1 167	10000	10000	10000	30000	11,7	11,7	11,7	35,0	SWEDD	35,0	0,0
	Tâche	Second.	Construction de clôture des établissements	Construction	Forfait	2 500 000	25	25	25	75	62,5	62,5	62,5	187,5	GVT	187,5	0,0
	Tâche	Second.	Construction des latrines séparées	Construction	Latrines	100 000	50	50	50	150	5,0	5,0	5,0	15,0	BM / GPE	15,0	0,0
	Tâche	Second.	Construction des vestiaires séparées pour les activités sportives	Construction	Vestiaire	150 000	50	50	50	150	7,5	7,5	7,5	22,5	BM / GPE	22,5	0,0
B4	Sous-Comp.	FTP	Développer l'offre de la FTP								348,2	397,0	348,2	1 093,4		671,1	422,3
B41	Objectif	FTP	Elargir la capacité d'accueil du dispositif en formation initiale								141,6	188,8	141,6	472,1		285,7	186,4
B4101	Activité	FTP	Rationalisation/extension de l'offre								141,6	188,8	141,6	472,1		285,7	186,4
	Tâche	FTP	Extension et réhabilitation des établissements FTP (suivi inclu)	Travaux	Forfait	##### ##	30%	40%	30%	100%	142	189	142	472,1	AFD	14,4	186,4
	Tâche	FTP													KFW	271,3	
B43	Objectif	FTP	Promouvoir le développement d'une offre privée de FTP								0,0	1,6	0,0	1,6		1,6	0,0
B4302	Activité	FTP	Elaboration de cahiers de charge d'ouverture et de fonctionnement des Ets privés de la FTP								0,0	1,6	0,0	1,6		1,6	0,0
B430201	Tâche	FTP	Elaboration du cahier de charge	Consultation mixte	H/M	420 000		3		3	0,0	1,3	0,0	1,3	GVT	1,3	0,0
B430202	Tâche	FTP	Organisation d'un atelier de validation	Ateliers	Forfait	300 000		1		1	0,0	0,3	0,0	0,3	GVT	0,3	0,0
B44	Objectif	FTP	Promouvoir les formations qualifiantes de courte durée								204,1	204,1	204,1	612,4		376,5	235,9
B4401	Activité	FTP	Développement des formations qualifiantes								204,1	204,1	204,1	612,4		376,5	235,9
B440101	Tâche	FTP	Appui à la formation qualifiante	Formation	formé	31 837	4000	4000	4000	12000	127,3	127,3	127,3	382,0	KFW	146,2	235,9
B440101	Tâche	FTP	Formation qualifiante de courtes durées (Pâche)	Formation	formé	12 124	6333	6333	6333	19000	76,8	76,8	76,8	230,4	UE	230,4	0,0
B45	Objectif	FTP	Maitrise d'ouvrage déléguée PA-FTP (INAP)								2,4	2,4	2,4	7,3		7,3	0,0
B45	Activité	FTP	Maitrise d'ouvrage déléguée PA-FTP (INAP)								2,4	2,4	2,4	7,3		7,3	0,0
	Tâche	FTP	Délégation de la Maitrise d'ouvrage à l'INAP-FTP (montant kfw inclus ailleurs)	Appui	Forfait	7 337 500	33%	33%	33%	100%	2	2	2	7,3	AFD	7,3	0,0
B5	Sous-Comp.	ENSUP	Améliorer l'accès aux formations de l'enseignement supérieur								176,0	16,7	7,0	199,7		199,7	0,0

B51	Objectif	ENSUP	Moderniser et consolider les infrastructures et les conditions d'accueil															175,7	16,3	6,7	198,7		198,7	0,0
B5101	Activité	ENSUP	Construction et l'équipement d'un nouveau Campus moderne pour l'université de Nouakchott															175,7	16,3	6,7	198,7		198,7	0,0
B560103	Tâche	ENSUP	Poursuite des travaux construction BUC-PU-CED	Construction	Forfait	155 000 000	1											155,0	0,0	0,0	155,0	FKDEA	155,0	0,0
B560104	Tâche	ENSUP	Suivi & contrôle des travaux construction BUC-PU-CED	Construction	Forfait	10 000 000	1											10,0	0,0	0,0	10,0	FKDEA	10,0	0,0
B570207	Tâche	ENS	Acquisition d'équipements de laboratoires au profit de l'ENS NKC	Equipement pédagogique	selon étude	20 000 000	33%	33%	33%	100%								6,7	6,7	6,7	20,0	GVT	20,0	0,0
B570218	Tâche	ENS	Construction de salles de classe à l'ENS	Construction	Salle de classe	500 000	6											3,0	0,0	0,0	3,0	GVT	3,0	0,0
B570219	Tâche	ENS	Extension du bloc administratif de l'ENS	Travaux	Forfait	1 000 000	1				1							1,0	0,0	0,0	1,0	GVT	1,0	0,0
B570220	Tâche	ENS	Construction de laboratoires scientifiques de l'ENS	Construction	Forfait	5 300 000					1							0,0	5,3	0,0	5,3	GVT	5,3	0,0
B570221	Tâche	ENS	Construction de laboratoires de langue à l'ENS	Construction	Forfait	4 350 000					1							0,0	4,4	0,0	4,4	GVT	4,4	0,0
B57	Objectif	ENSUP	Moderniser et consolider les infrastructures et les conditions d'accueil															0,3	0,3	0,3	1,0		1,0	0,0
B5703	Activité	ENSUP	Amélioration de la vie universitaire															0,3	0,3	0,3	1,0		1,0	0,0
B570208	Tâche	ENSUP	Constructions, Réhabilitation et équipements au profit de l'ISET de Rosso	Construction	selon étude	1 000 000	33%	33%	33%	100%								0,3	0,3	0,3	1,0	GVT	1,0	0,0
B7	Sous-Comp.	EPNF	Promotion de l'enseignement primaire non formel															12,0	11,6	12,8	36,4		36,4	0,0
B71	Objectif	EPNF	Elargir l'accès de l'enseignement primaire non formel															12,0	11,6	12,8	36,4		36,4	0,0
B7101	Activité	EPNF	Convention et ouverture des classes															5,6	6,6	7,8	20,0		20,0	0,0
B710101	Tâche	EPNF	Organisation des campagnes pour encourager l'inscription des enfants à l'enseignement primaire non formel	Campagnes	Fofait	20 000 000	28%	33%	39%	1								5,6	6,6	7,8	20,0	BM / GPE	20,0	0,0
B7102	Activité	EPNF	Améliorer les capacités d'accueil															3,0	3,0	3,0	9,0		9,0	0,0
B710202	Tâche	EPNF	Construction salles de classe de l'enseignement non formel	Construction	Salle de classe	500 000	6	6	6	18								3,0	3,0	3,0	9,0	BM / GPE	9,0	0,0
B7103	Activité	EPNF	Mettre en place un système de															3,4	2,0	2,0	7,4		7,4	0,0

			<i>mobilisation et de palidoyer</i>														
B710301	Tâche	EPNF	Elaboration d'un plan de mobilisation et de sensibilisation	Assistance technique	H/J	9 333	50			50	0,5	0,0	0,0	0,5	BM / GPE	0,5	0,0
B710302	Tâche	EPNF	Mise en œuvre du plan de mobilisation et de sensibilisation	Divers	Forfait	2 000 000	1	1	1	3	2,0	2,0	2,0	6,0	BM / GPE	6,0	0,0
B710303	Tâche	EPNF	Conception et réalisation d'un site web	Consultation nat	H/J	9 333	50			50	0,5	0,0	0,0	0,5	BM / GPE	0,5	0,0
B710304	Tâche	EPNF	Plaidoyer pour l'éducation pour tous	Consultation nat	H/J	9 333	50			50	0,5	0,0	0,0	0,5	BM / GPE	0,5	0,0
C	Composante	EDUC	Amélioration de la gestion et de la gouvernance du secteur								326,5	136,3	114,2	577,0		571,7	5,3
C1	Sous-Comp.	EDUC	Amélioration du pilotage et de la gouvernance du secteur								236,4	50,6	33,9	320,8		320,8	0,0
C11	Objectif	EDUC	Organisation et pilotage du secteur								79,6	2,0	0,5	82,1		82,1	0,0
C1105	Activité	MEN	<i>Cadre normatif (missions des structures) du MEN</i>								1,1	2,0	0,5	3,6		3,6	0,0
C110501	Tâche	MEN	Mise à jour du cadre normatif des structures du MEN	Consultation nat	H/M	280 000	4			4	1,1	0,0	0,0	1,1	AFD	1,1	0,0
C110502	Tâche	MEN	Ateliers de réflexion	Ateliers	Forfait	500 000		4		4	0,0	2,0	0,0	2,0	AFD	2,0	0,0
C110503	Tâche	MEN	Atelier de validation	Ateliers	Forfait	500 000			1	1	0,0	0,0	0,5	0,5	AFD	0,5	0,0
C1106	Activité	MEN	<i>Révision des textes juridiques (révision de la loi de la réforme, élaboration d'une loi d'orientation de l'éducation)</i>								1,1	0,0	0,0	1,1		1,1	0,0
	Tâche	MEN	Révision de la loi de la réforme	Consultation nat	H/M	280 000	2			2	0,6			0,6	AFD	0,6	0,0
	Tâche	MEN	Elaboration de la loi d'orientation	Consultation nat	H/M	280 000	2			2	0,6			0,6	AFD	0,6	0,0
C1107	Activité	Second.	<i>Mise en place des pôles d'inspection régionaux de l'enseignement secondaire</i>								77,4	0,0	0,0	77,4		77,4	0,0
C110701	Tâche	Second.	Construction locaux pour abriter les structures	Construction	1 Bloc administratif + villa de partage	22 000 000	3			3	66,0	0,0	0,0	66,0	GVT	66,0	0,0
C110702	Tâche	Second.	Equipement des locaux	Equipemen	Forfait	150 000	4			4	0,6	0,0	0,0	0,6	GVT	0,6	0,0

				t	t												
C110703	Tâche	Second.	Moyens logistiques	Moyen de déplacement	Véhicule	1 200 000	9			9	10,8	0,0	0,0	10,8	GVT	10,8	0,0
C12	Objectif	EDUC	Développer les outils du pilotage								134,6	40,9	27,4	202,9		202,9	0,0
C1201	Activité	MEN	Parachèvement de la mise en place du SIGE du MEN								30,0	31,4	12,0	73,4		73,4	0,0
C120101	Tâche	MEN	Développement Complémentaire du Système	Consultation mixte	Forfait	22 400 000	40%	60%		100%	9,0	13,4	0,0	22,4	BM / GPE	22,4	0,0
C120102	Tâche	MEN	Equipements & Logistiques	Divers	Forfait	21 000 000	100%			100%	21,0	0,0	0,0	21,0	BM / GPE	21,0	0,0
C120103	Tâche	MEN	Généralisation de la mise en service du Système	Divers	Forfait	20 000		900	600	1500	0,0	18,0	12,0	30,0	BM / GPE	30,0	0,0
C1207	Activité	EDUC	Mise à jour RESEN								4,1	0,0	0,0	4,1		4,1	0,0
C120701	Tâche	EDUC	Formation d'une nouvelle équipe pour l'élaboration du RESEN	Formation à l'étranger	Formé	276 900	10			10	2,8	0,0	0,0	2,8	BM / GPE	2,8	0,0
C120702	Tâche	EDUC	Appui technique externe à la réalisation de l'étude	Assistance technique	H/M	560 000	1			1	0,6	0,0	0,0	0,6	BM / GPE	0,6	0,0
C120703	Tâche	EDUC	Réalisation de l'étude	Assistance technique	H/M	560 000	1			1	0,6	0,0	0,0	0,6	BM / GPE	0,6	0,0
C120704	Tâche	EDUC	Validation, publication et vulgarisation de l'étude	Divers	Forfait	200 000	1			1	0,2	0,0	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
C1208	Activité	MEN	Renforcement des capacités en planification de l'éducation								94,4	3,4	3,4	101,1		101,1	0,0
C120801	Tâche	MEN	Appuyer le renforcement des capacités des structures centrales et régionales pour la gestion du système d'information scolaire	Formation	Formé	43 067	100			100	4,3	0,0	0,0	4,3	AFD	4,3	0,0
C120802	Tâche	MEN	Formation d'un noyau central au (COPE/Rabat) pour 10 personnes aux techniques de la planification et du suivi-évaluation	Formation à l'étranger	Formé	276 900	150			150	41,5	0,0	0,0	41,5	BM / GPE	41,5	0,0
C120803	Tâche	MEN	Appui aux formateurs dans la réplication de la formation au niveau des régions	Formation	Formé	43 067	225			225	9,7	0,0	0,0	9,7	AFD	9,7	0,0
C120804	Tâche	MEN	Appui technique à l'élaboration d'outils et guides d'aide à la planification y compris la formation	Assistance technique	H/M	560 000	6	6	6	18	3,4	3,4	3,4	10,1	AFD	10,1	0,0
C120806	Tâche	MEN	Démultiplication de la formation au niveau régional	Formation	Formé	43 067	525			525	22,6	0,0	0,0	22,6	BM / GPE	22,6	0,0

C120807	Tâche	MEN	Formation sur l'utilisation des outils et logiciels (SPSS, STATA, ACCESS...) de traitement des données hors Nouakchott	Formation	Formé	43 067	300			300	12,9	0,0	0,0	12,9	BM / GPE	12,9	0,0
C1209	Activité	MEN	Etudes								1,1	1,1	0,0	2,2		2,2	0,0
C120901	Tâche	MEN	Etudes temps scolaire et suivi à distance, mise en œuvre suivi évaluation, conseil	Assistance technique	H/M	560 000	2			2	1,1	0,0	0,0	1,1	AFD	1,1	0,0
C120902	Tâche	MEN	Etude sur les mécanismes de préparation de la rentrée scolaire	Assistance technique	H/M	560 000		2		2	0,0	1,1	0,0	1,1	AFD	1,1	0,0
C1204	Activité	MEN	Evaluation des acquis des élèves								5,0	5,0	12,0	22,0		22,0	0,0
C120401	Tâche	MEN	Elaboration des outils	Ateliers	Forfait	1 000 000			1	1	0,0	0,0	1,0	1,0	BM / GPE	1,0	0,0
C120402	Tâche	MEN	Formation des acteurs (directeurs d'école et chefs d'établissement)	Formation	formé	4 000			1 500	1 500	0,0	0,0	6,0	6,0	BM / GPE	6,0	0,0
	Tâche	MEN	Mener des enquêtes pour vérifier l'impact de l'encadrement administratif sur le degré des acquis des élèves et les prestations des enseignants	Divers	Forfait	5 000 000	1	1	1	3	5,0	5,0	5,0	15,0	BM / GPE	15,0	0,0
C13	Objectif	Fondam.	Pilotage du réseau des écoles fondamentales								10,4	1,0	1,0	12,4		12,4	0,0
C1301	Activité	Fondam.	Améliorer les mécanismes de préparation de la rentrée scolaire, calendrier et procédures pour permettre le fonctionnement des écoles dès la rentrée								9,4	0,0	0,0	9,4		9,4	0,0
C130101	Tâche	Fondam.	Etude et propositions	Consultation mixte	H/M	420 000	2			2	0,8	0,0	0,0	0,8	GVT	0,8	0,0
	Tâche	Fondam.	Atelier de formation des chefs d'établissement et des IDEN sur l'utilisation des outils de gestion administrative	Ateliers	H/J	4 000	2130			2 130	8,5	0,0	0,0	8,5	GVT	8,5	0,0
C1302	Activité	Fondam.	Amélioration de l'affectation des enseignants								1,0	1,0	1,0	3,0		3,0	0,0
C130201	Tâche	Fondam.	Atelier réunissant les DREN sur le calendrier, les critères et modalités d'affectation des enseignants en concertation avec les syndicats	Ateliers	Forfait	1 000 000	1	1	1	3	1,0	1,0	1,0	3,0	BM / GPE	3,0	0,0
C14	Objectif	MEN	Pilotage des Zones d'Education Prioritaires								4,3	0,8	0,8	5,9		5,9	0,0
C1401	Activité	MEN	Edification d'un réseau de réussite scolaire								3,7	0,8	0,8	5,3		5,3	0,0
C140102	Tâche	MEN	Référentiel des meilleures pratiques	consultation mixte	H/M	420 000	3,5			3,5	1,5	0,0	0,0	1,5	BM / GPE	1,5	0,0

C140103	Tâche	MEN	Stratégie du réseau	consultation mixte	H/M	420 000	3,5			3,5	1,5	0,0	0,0	1,5	BM / GPE	1,5	0,0
C140104	Tâche	MEN	Sensibilisation à la loi 2001.54 relative à l'enseignement obligatoire	Communication	Forfait	800 000	1	1	1	3	0,8	0,8	0,8	2,4	BM / GPE	2,4	0,0
C1402	Activité	MEN	Formation du personnel de la coordination des ZEP								0,6	0,0	0,0	0,6		0,6	0,0
C140201	Tâche	MEN	Voyage d'études	Voyages	1 voyage d'études	96 000	2			2	0,2	0,0	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
C140202	Tâche	MEN	Formation des cadres de la coordination ZEP	Formation	formé	38 843	10			10	0,4	0,0	0,0	0,4	BM / GPE	0,4	0,0
C18	Objectif	MEN	Pilotage des écoles privées								3,5	3,3	2,1	8,9		8,9	0,0
C1802	Activité	MEN	Base de données sur les écoles privées								2,1	1,5	0,4	3,9		3,9	0,0
C180201	Tâche	MEN	Appui à la gestion de la base de données	Consultation nat	H/M	280 000	3	1	1	5	0,8	0,3	0,3	1,4	BM / GPE	1,4	0,0
C180203	Tâche	MEN	Appui à la mise en place de la carte scolaire des établissements privés	Consultation int	H/M	560 000	2	2		4	1,1	1,1	0,0	2,2	BM / GPE	2,2	0,0
C180204	Tâche	MEN	Equipements informatiques	Entretien	Forfait	100 000	1	1	1	3	0,1	0,1	0,1	0,3	BM / GPE	0,3	0,0
C1803	Activité	MEN	Formation des opérateurs d'écoles privées								1,4	1,7	1,7	4,9		4,9	0,0
C180301	Tâche	MEN	Formation des gérants d'écoles sur la gestion de l'établissement privé (gestion administrative, budgétaires, etc.) pendant une semaine/an	Formation	Forfait	4 000	346	90	90	526	1,4	0,4	0,4	2,1	BM / GPE	2,1	0,0
C180302	Tâche	MEN	Formation sur les obligations et les devoirs des gérants d'établissement pendant 3/an	Formation	Forfait	4 000		173	173	346	0,0	0,7	0,7	1,4	BM / GPE	1,4	0,0
C180303	Tâche	MEN	Formation sur les relations avec les partenaires (Services des Impôts, MEN, etc.) pendant 3 jours par an	Formation	Forfait	4 000		173	173	346	0,0	0,7	0,7	1,4	BM / GPE	1,4	0,0
C1804	Activité	MEN	Sensibilisation à l'application du cahier de charge								0,0	0,0	0,0	0,1		0,1	0,0
C180401	Tâche	MEN	Sensibilisation au contenu du cahier de charge pendant 10 jours	Campagnes	H/J	4 000	10	10		20	0,0	0,0	0,0	0,1	BM / GPE	0,1	0,0
C20	Objectif	EPNF	Pilotage de l'enseignement primaire non formel								4,0	2,6	2,1	8,6		8,6	0,0
C2001	Activité	EPNF	Mettre en place un système d'information de l'enseignement primaire non formel								3,5	2,1	2,1	7,7		7,7	0,0

C200101	Tâche	EPNF	Elaboration d'un système d'information du programme de l'enseignement primaire non formel	Consultation int	H/J	560 000	2,5			3	1,4	0,0	0,0	1,4	BM / GPE	1,4	0,0
C200102	Tâche	EPNF	Conception du dispositif et des outils de la carte scolaire de l'enseignement primaire non formel	Consultation int	H/J	560 000	2	2	2	6	1,1	1,1	1,1	3,4	BM / GPE	3,4	0,0
C200103	Tâche	EPNF	Formation des inspecteurs sur la carte scolaire de l'EPNF	Consultation int	H/J	560 000	1	1	1	3	0,6	0,6	0,6	1,7	BM / GPE	1,7	0,0
C200104	Tâche	EPNF	Traitement et analyse des données en vue de déterminer les zones d'intervention	Consultation int	H/J	420 000	1	1	1	3	0,4	0,4	0,4	1,3	BM / GPE	1,3	0,0
C2003	Activité	EPNF	Suivi et évaluation du programme de l'enseignement primaire non formel								0,5	0,0	0,0	0,5		0,5	0,0
C200301	Tâche	EPNF	Elaboration d'un système de suivi du programme de l'enseignement primaire non formel	Consultation nat	H/J	9 333	50			50	0,5	0,0	0,0	0,5	BM / GPE	0,5	0,0
C2004	Activité	EPNF	Suivi du nombre d'enfants en dehors de l'école								0,0	0,5	0,0	0,5		0,5	0,0
C200401	Tâche	EPNF	Etude sur la non scolarisation	Consultation nat	H/J	9 333		50		50	0,0	0,5	0,0	0,5	BM / GPE	0,5	0,0
C2	Sous-Comp.	EDUC	Amélioration de la Gestion des Ressources Humaines								9,6	8,5	6,8	24,9		24,9	0,0
C21	Objectif	EDUC	Restructurer et redynamiser la Gestion des Ressources Humaines (GRH)								9,6	8,5	6,8	24,9		24,9	0,0
C2101	Activité	EDUC	Elaboration d'une stratégie de gestion des ressources humaines du secteur								2,2	0,5	0,0	2,8		2,8	0,0
C210101	Tâche	MEN	Préparation d'un plan directeur des RH du MEN	Consultation int	H/M	560 000	4			4	2,2	0,0	0,0	2,2	AFD	2,2	0,0
C210102	Tâche	MEN	Deux ateliers sur les RH Central+DREN+IDEN	Ateliers	H/J	4 000		100		100	0,0	0,4	0,0	0,4	AFD	0,4	0,0
C210103	Tâche	MEN	Atelier de synthèse	Ateliers	H/J	4 000		30		30	0,0	0,1	0,0	0,1	AFD	0,1	0,0
C2102	Activité	EDUC	Renforcement des capacités des structures centrales et décentralisées chargées des RH								7,4	8,0	6,8	22,1		22,1	0,0
C210202	Tâche	MEN	Formation des cadres RH des DREN	Formation	formé	4 000	30	30	30	90	0,1	0,1	0,1	0,4	BM / GPE	0,4	0,0
C210203	Tâche	MEN	Formation tous les 5 ans des directeurs des écoles fondamentales les plus grandes	Formation	formé	4 000		300		300	0,0	1,2	0,0	1,2	BM / GPE	1,2	0,0
C210204	Tâche	MEN	Formation des chefs d'établissements secondaires	Formation	formé	4 000	120	120	120	360	0,5	0,5	0,5	1,4	BM / GPE	1,4	0,0
C210210	Tâche	MEN	Formation des Directeurs des Etudes	Formation	H/J	4 000	360	360	360	1 080	1,4	1,4	1,4	4,3	BM /	4,3	0,0

															GPE		
C210211	Tâche	MEN	Formation des Surveillants Généraux des Etablissements	Formation	H/J	4 000	240	240	240	720	1,0	1,0	1,0	2,9	BM / GPE	2,9	0,0
C210205	Tâche	MEN	Formation des chargés d'encadrement de proximité à l'ingénierie de formation-Enseignement Fondamental	Formation	formé	4 000	135	135	135	405	0,5	0,5	0,5	1,6	BM / GPE	1,6	0,0
C210206	Tâche	MEN	Formation des chargés d'encadrement de proximité - Enseignement secondaire	Formation	formé	4 000	100	100	100	300	0,4	0,4	0,4	1,2	BM / GPE	1,2	0,0
C210207	Tâche	MEN	Formation des cadres de la DRH du MEN	Formation à l'étranger	formé	100 000	4	3	3	10	0,4	0,3	0,3	1,0	BM / GPE	1,0	0,0
C210208	Tâche	MEN	Voyage d'études à l'étranger MEN	Voyages	1 voyage d'études	96 000	5			5	0,5	0,0	0,0	0,5	BM / GPE	0,5	0,0
C210305	Tâche	MEN	Formation (ingénierie de formation, identification des besoins) des chargés d'encadrement de proximité de l'enseignement Fondamental	Formation	formé	4 000	135	135	135	405	0,5	0,5	0,5	1,6	BM / GPE	1,6	0,0
C210306	Tâche	MEN	Formation (ingénierie de formation, identification des besoins) des chargés d'encadrement de proximité de l'enseignement secondaire	Formation	formé	4 000	100	100	100	300	0,4	0,4	0,4	1,2	BM / GPE	1,2	0,0
C210502	Tâche	MEN	Formation des personnels administratifs	Formation	formé	4 000	400	400	400	1 200	1,6	1,6	1,6	4,8	BM / GPE	4,8	0,0
C3	Sous-Comp.	EDUC	Amélioration de la Gestion Pédagogique								17,1	14,3	10,1	41,6		41,6	0,0
C32	Objectif	MEN	Instaurer une culture d'évaluation et de redevabilité								7,2	6,6	2,4	16,3		16,3	0,0
C3202	Activité	MEN	Révision des procédures d'évaluation administrative des personnels								2,3	1,2	1,2	4,7		4,7	0,0
C320201	Tâche	MEN	Révision des fiches d'évaluation annuelle	Consultation nat	H/M	280 000	1			1	0,3	0,0	0,0	0,3	BM / GPE	0,3	0,0
C320202	Tâche	MEN	Révision des guides d'évaluation	Consultation nat	H/M	280 000	3			3	0,8	0,0	0,0	0,8	BM / GPE	0,8	0,0
C320203	Tâche	MEN	Ateliers de diffusion des nouveaux outils (3 ateliers par pôle)	Ateliers	Forfait	300 000	4	4	4	12	1,2	1,2	1,2	3,6	BM / GPE	3,6	0,0
C3201	Activité	MEN	Renforcer le dispositif d'évaluation du Système								1,0	0,0	0,0	1,0		1,0	0,0
C320101	Tâche	MEN	Appui à la CNE (Laptop, imprimante)	Equipemen	Lot	200 000	5			5	1,0	0,0	0,0	1,0	BM /	1,0	0,0

			couleur, logiciels SPSS et accessoires)	t	matériels informatiques										GPE		
C3203	Activité	MEN	Evaluation des acquis des élèves														
C320301	Tâche	MEN	Evaluation des acquis des élèves de 4ème AS en langue et en mathématique	Evaluation	Forfait	1 200 000	1	1		2	1,2	1,2	0,0	2,4	BM / GPE	2,4	0,0
C320302	Tâche	MEN	Evaluation des acquis des élèves de 6ème D (scientifique) en mathématique, sciences nat. et physique chimie	Evaluation	Forfait	1 200 000			1	1	0,0	0,0	1,2	1,2	BM / GPE	1,2	0,0
C320303	Tâche	MEN	Evaluation des acquis des élèves de la 5ème année du fondamental en mathématique et en langue	Evaluation	Forfait	1 200 000		1		1	0,0	1,2	0,0	1,2	BM / GPE	1,2	0,0
C320304	Tâche	MEN	Evaluation des compétences des professeurs (correcteurs de bac D) de disciplines de base	Evaluation	Forfait	1 600 000		1			0,0	1,6	0,0	1,6	BM / GPE	1,6	0,0
C3204	Activité	MEN	Renforcement des capacités des évaluateurs														
C320401	Tâche	MEN	Formation initiale de 4 évaluateurs à l'étranger	Formation à l'étranger	Forfait	720 000	2	2		4	1,4	1,4	0,0	2,9	BM / GPE	2,9	0,0
C320402	Tâche	MEN	Formation continue des évaluateurs sur les nouvelles techniques d'évaluation (analyse multiniveau, logiciel, EGRA)	Formation à l'étranger	Forfait	250 000	5			5	1,3	0,0	0,0	1,3	BM / GPE	1,3	0,0
C33	Objectif	MEN	Gestion des examens														
C3301	Activité	MEN	Anonymat des copies														
C330101	Tâche	MEN	Equipement de la Direction des examens en imprimantes	Equipement	1 imprimante	100 000	1			1	0,1	0,0	0,0	0,1	BM / GPE	0,1	0,0
C330102	Tâche	MEN	Consommables étiquettes auto-collantes (100 000 candidats BEPC et Bac)	Divers	Forfait	300 000	1	1	1	3	0,3	0,3	0,3	0,9	BM / GPE	0,9	0,0
C330103	Tâche	MEN	Equipement informatique	Equipement	Unité informatique	15 000	5			5	0,1	0,0	0,0	0,1	BM / GPE	0,1	0,0
C3302	Activité	MEN	Informatisation et communication des résultats des examens														
C330201	Tâche	MEN	Adaptation de la plateforme et du logiciel,	Formation	formé	150 000	4			4	0,6	0,0	0,0	0,6	BM /	0,6	0,0

			formation des informaticiens	à l'étranger											GPE		
C330202	Tâche	MEN	Formation création et gestion pour site Web	Formation à l'étranger	formé	100 000	2			2	0,2	0,0	0,0	0,2	BM / GPE	0,2	0,0
C3303	Activité	MEN	Organisation des examens au niveau décentralisé et Gestion des corrections								8,6	7,4	7,4	23,4		23,4	0,0
C330301	Tâche	MEN	Coordination et formation des correcteurs de l'examen du fondamental	Ateliers	Forfait	2 000	2 000	2 000	2 000	6 000	4,0	4,0	4,0	12,0	GVT	12,0	0,0
C330302	Tâche	MEN	Coordination et formation des correcteurs du BEPC	Ateliers	Forfait	2 000	850	850	850	2 550	1,7	1,7	1,7	5,1	GVT	5,1	0,0
C330303	Tâche	MEN	Coordination et formation des correcteurs du Bac	Ateliers	Forfait	2 000	850	850	850	2 550	1,7	1,7	1,7	5,1	GVT	5,1	0,0
C330304	Tâche	MEN	Connexion au réseau de câble optique	Equipement	Forfait	700 000	1			1	0,7	0,0	0,0	0,7	GVT	0,7	0,0
	Tâche	MEN	Formation à l'organisation technique des examens au niveau décentralisé	Ateliers	Forfait	15 000	35			35	0,5	0,0	0,0	0,5	GVT	0,5	0,0
C4	Sous-Comp.	EDUC	Amélioration de la Gestion Administrative, Financière et du patrimoine								3,1	2,6	3,1	8,8		8,8	0,0
C41	Objectif	EDUC	Promouvoir une plus grande décentralisation de la gestion administrative et financière								3,1	2,6	3,1	8,8		8,8	0,0
C4102	Activité	MEN	Renforcement des capacités des cadres des établissements et des DREN en matière de gestion								2,6	2,6	2,6	7,8		7,8	0,0
C410201	Tâche	MEN	Formation à la gestion des cadres des établissements scolaires et des ENI	Formation	formé	4 000	500	500	500	1 500	2,0	2,0	2,0	6,0	BM / GPE	6,0	0,0
C410201	Tâche	MEN	Formation des cadres des DREN	Formation	formé	4 000	150	150	150	450	0,6	0,6	0,6	1,8	BM / GPE	1,8	0,0
C4103	Activité	EDUC	Renforcement des capacités de gestion budgétaire et de passation des marchés en vue d'améliorer la capacité d'absorption du secteur								0,5	0,0	0,5	1,0		1,0	0,0
C410301	Tâche	MEN	Formation sur les procédures budgétaires et de passation des marchés	Formation	Forfait	500 000	1		1	2	0,5	0,0	0,5	1,0	BM / GPE	1,0	0,0
C5	Sous-Comp.	DPEF	Coordination du programme								60,3	60,3	60,3	181,0		175,7	5,3
C51	Objectif	DPEF	Mise en œuvre du programme								49,0	49,0	49,0	147,0		141,7	5,3
C5101	Activité	DPEF	DPEF								49,0	49,0	49,0	147,0		141,7	5,3
C510101	Tâche	DPEF	Rémunération et frais du personnel Cadre	Rémunérat	Forfait	20 100	1	1	1	3	20,1	20,1	20,1	60,3	GVT	33,0	0,0

				ion	t	000											
	Tâche	DPEF													AFD	4,8	
	Tâche	DPEF													BID	5,0	
	Tâche	DPEF													BM / GPE	17,5	
C510102	Tâche	DPEF	Rémunération et frais du personnel d'appui	Rémunération	Forfait	6 900 000	1	1	1	3	6,9	6,9	6,9	20,7	GVT	20,7	0,0
C510103	Tâche	DPEF	Acquisition d'équipements	Equipement	Forfait	2 000 000	1	1	1	3	2,0	2,0	2,0	6,0	AFD	0,5	0,7
	Tâche	DPEF													GVT	3,0	
	Tâche	DPEF													BM / GPE	1,8	
C510104	Tâche	DPEF	Formation et mise à niveau du Personnel	Formation	Forfait	3 000 000	1	1	1	3	3,0	3,0	3,0	9,0	AFD	1,0	4,5
	Tâche	DPEF													BM / GPE	3,5	
C510105	Tâche	DPEF	Fonctionnement administratif	Fonctionnement	Forfait	5 000 000	1	1	1	3	5,0	5,0	5,0	15,0	GVT	15,0	0,0
C510106	Tâche	DPEF	Appuis divers au pilotage du Programme	Divers	Forfait	12 000 000	1	1	1	3	12,0	12,0	12,0	36,0	GVT	31,4	0,0
	Tâche	DPEF													AFD	1,1	
	Tâche	DPEF													BM / GPE	3,5	
C52	Objectif	DPEF	Audit, suivi/évaluation Programme								11,3	11,3	11,3	34,0		34,0	0,0
C5201	Activité	DPEF	Audit des projets								7,3	7,3	7,3	22,0		22,0	0,0
C520101	Tâche	DPEF	Audit des états financiers	Assistance technique	Forfait	4 916 667	1	1	1	3	4,9	4,9	4,9	14,8	GVT	8,8	0,0
	Tâche	DPEF													AFD	4,3	
	Tâche	DPEF													BM / GPE	1,8	
C520102	Tâche	DPEF	Missions de suivi de la Cellule DPEF	Suivi	Forfait	2 400 000	1	1	1	3	2,4	2,4	2,4	7,2	AFD	1,1	0,0
	Tâche	DPEF													BM / GPE	1,8	
	Tâche	DPEF													BID	4,4	
C5202	Activité	DPEF	Suivi/évaluation								4,0	4,0	4,0	12,0		12,0	0,0
C520201	Tâche	DPEF	Organisation des revues annuelles conjointes du PNDSE	Suivi	Forfait	2 500 000	1	1	1	1	2,5	2,5	2,5	7,5	GVT	2,9	0,0
	Tâche	DPEF													AFD	1,1	
	Tâche	DPEF													BM /	3,5	

																GPE		
C520202	Tâche	DPEF	Organisation des revues de terrain de suivi du PNDSE	Suivi	Forfait/an	1 500 000	1	1	1	3	1,5	1,5	1,5	4,5		GVT	1,7	0,0
	Tâche	DPEF														AFD	1,1	
	Tâche	DPEF														BM / GPE	1,8	